

HOROYA

Quotidien national



"Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire."

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8307 DU LUNDI 26 MAI 2025 * 63^e ANNÉE

www.horoya.net.gn - horoya 1958@gmail.com **PRIX : 2000 GNF**



www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

NOS MISSIONS

- Organiser le secteur des jeux
- Autoriser toutes formes des jeux
- Contrôler le respect des lois et règlements
- Surveiller le secteur des jeux et réglementer
- Réguler la concurrence dans le secteur

INTERVIEW



« Ce sont des milliers d'histoires qui unissent nos deux pays », a déclaré SEM L. BRIARD.

RETRAIT DE PLUS DE 100 PERMIS MINIER

Le gouvernement décidé à assainir le secteur



LAC DE SONFONIA

Un patrimoine naturel menacé par l'insalubrité



STARTIMES SOLAR
Dynamisez votre vie



KIT COMPLET
A PARTIR DE
10.000.000 GNF

613 33 33 32



DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE

PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gamil.com

CONCOURS NATIONAL DE DISSERTATION

UBA Guinée récompense 12 brillants élèves

La Direction Générale du Groupe UBA, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, a organisé, ce jeudi 15 mai 2025, la 5^e édition du Concours national de dissertation, dans un réceptif hôtelier de la capitale. Cette importante cérémonie avait pour objectif de contribuer à la qualification du système éducatif guinéen au niveau secondaire et de promouvoir l'excellence dans l'enseignement technique.



La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités évoluant dans le secteur éducatif, du conseiller juridique de la banque UBA, des cadres de l'institu-

tion bancaire, ainsi que des parents d'élèves.

La première étape du concours a réuni plus de 1 000 candidats. À l'issue d'une

présélection opérée par les membres du jury sur toute l'étendue du territoire national, 200 candidats ont été retenus. Lors de la seconde phase, 12 lauréats ont été sélectionnés. Parmi eux, trois ont été distingués comme les meilleurs de cette 5^e édition.

Le premier prix a été attribué à Mamadi Fofana, élève du Groupe scolaire Hamdallaye Secondaire, qui a reçu un chèque de 20 millions de francs guinéens ainsi qu'un ordinateur portable. Le deuxième prix de 15 millions et d'un ordinateur, est revenu à Mariam Bailo Barry, élève du Groupe scolaire Oumou Diaby. Enfin, le troisième prix, d'une valeur de 10 millions de francs guinéens, a été décerné à un élève originaire de la région de N'Zérékoré. Tous les 12 lauréats ont reçu un ordinateur et divers accessoires en guise de récompense.

Interrogé, Mamadou Yaya Diallo, porte-parole des membres du jury, a rappelé que ce concours est une initiative de la Fondation UBA visant à promouvoir l'excellence académique et la culture de la lecture chez les élèves du secondaire. Il a expliqué les étapes et les critères qui ont conduit à la sélection des trois meilleurs lauréats :

« Ce concours permet aux élèves d'exprimer leur capacité d'analyse et de réflexion, tout en renforçant leurs compétences rédactionnelles. Une réunion de cadrage s'est tenue entre le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et la Fondation UBA pour définir les modalités d'organisation, choisir les sujets, établir les critères de correction et planifier le déroulement des épreuves. Un agenda a ensuite été validé par la com-



mission d'organisation », a-t-il précisé.

Il a également souligné le sérieux et le professionnalisme avec lesquels les copies ont été corrigées : « Cela nous a permis d'identifier les trois grands lauréats de cette 5^e édition du concours de dissertation de la Banque UBA Guinée », a-t-il ajouté.

Mamadi Fofana, lauréat du premier prix, a exprimé sa joie : « Au début, j'avais des sentiments de peur et de frayeur, mais aujourd'hui, ces émotions se sont transformées en une immense joie. Je salue cette initiative de la Fondation UBA, qui est salutaire pour la promotion de l'excellence et la valorisation de notre système éducatif », a-t-il déclaré.

À la question de savoir comment il a réussi, il a confié : « Mon secret, c'est la lecture intensive et les recherches que j'ai effectuées pour bien me préparer à ce concours. »

Pour sa part, Mme Agnès Françoise Lamah, Directrice marketing et communication de la Banque UBA, a rappelé que le concours est une initiative panafricaine : « Nous en sommes à notre 5^e édition en

Guinée. Depuis la première, ce concours est un véritable succès. Il est organisé dans tous les pays africains où la banque UBA est implantée. À travers lui, nous réaffirmons notre engagement sociétal pour le progrès de l'éducation. Nous encourageons les écoles à postuler pour les prochaines éditions. Cette année, nous avons augmenté la dotation à 20 millions GNF pour le premier prix, contre 10 millions lors des éditions précédente. »

Abdoulaye A. Camara, Directeur national de l'Enseignement secondaire général technique et représentant du ministre de l'Enseignement



pré-universitaire, a salué cette initiative :

« Ce concours vise à évaluer la capacité rédactionnelle de nos élèves sur l'ensemble du territoire national. C'est une belle initiative, en adéquation avec notre objectif d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Les 12 lauréats d'aujourd'hui sont des modèles ; trois ont été distingués pour la finesse de leur plume. Je les encourage à persévérer dans leurs efforts, à travailler aussi bien à l'école qu'à la maison, pour réussir leur parcours académique et professionnel », a-t-il conclu.

Sylla Ibrahima Kalil



HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33

Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08

Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarllansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26

Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura

Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sâa Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

RETRAIT DE PLUS DE 100 PERMIS MINIERS

Le gouvernement décidé à assainir le secteur

Dans le but d'éclairer l'opinion publique sur le retrait de plus d'une centaine de permis miniers, le Gouvernement guinéen est sorti de silence pour donner les raisons de cette décision des autorités. Ainsi, le 23 mai, le ministre Secrétaire général de la Présidence, le Général Amara Camara, et le ministre Porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, ont conjointement animé une conférence de presse afin de lever tout équivoque.



Dans le but d'éclairer l'opinion publique sur le retrait de plus d'une centaine de permis miniers, le Gouvernement guinéen est sorti de silence pour donner les raisons de cette décision des autorités. Ainsi, le 23 mai, le ministre Secrétaire général de la Présidence, le Général Amara Camara, et le ministre Porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, ont conjointement animé une conférence de presse afin de lever tout équivoque.

Au cours de son intervention, Ousmane Gaoual Diallo a rappelé que plus d'une centaine de permis de recherche et d'exploitation ont été annulés ces dernières semaines. Cette mesure concerne des secteurs stratégiques tels que la bauxite, le fer, l'or, le diamant, le graphite et l'uranium. Il a souligné que, malgré l'immense richesse minérale du pays, celle-ci n'a toujours pas profité à la population, en raison d'abus et d'un manque de transparence. Le Gouvernement entend désormais assainir le secteur en retirant les permis des sociétés qui ne respectent pas leurs engagements contractuels.

De son côté, le Général Amara Camara a salué cette décision courageuse, destinée à redonner à la Guinée sa « souveraineté minière. » Il a précisé que les récents efforts de mise en ordre ont conduit au retrait des permis de Kebo

et GUITER, octroyés sous l'ère CNRD, ainsi qu'à l'annulation de 51 concessions industrielles et semi-industrielles.

Ensuite, selon les conférenciers, près de 90 autres permis de recherche seront intégrés dans la réserve stratégique de l'État afin de garantir une gestion optimisée des ressources minières et une redistribution équitable des richesses.

Enfin, le ministre Porte-parole de la Présidence a précisé le cadre légal de ces décisions. Selon lui, bien qu'aucune mention spécifique du motif de retrait ne soit requise, chaque titre retiré repose sur des infractions au code minier. Les articles invoqués incluent notamment le droit de propriété de l'État, les conditions de renouvellement, ainsi que les dispositions relatives aux retraits et extinctions des titres miniers.

Par ces mesures, le Gouvernement entend poser les bases d'une exploitation plus transparente et équitable des ressources naturelles au service des Guinéens.

L'Etat prêt à faire face aux contestations judiciaires

Le récent retrait de plusieurs permis miniers pourrait entraîner des répercussions judiciaires. Des sociétés s'estimant lésées

pourraient engager des poursuites contre l'État. Par ailleurs, les acteurs impliqués dans la mauvaise exécution des contrats miniers pourraient eux aussi être traduits en justice. C'est ce qu'a déclaré le général Amara Camara :

« Porter plainte est un droit fondamental. Personne ne peut être empêché de le faire. Celui qui se considère lésé ou abusé a pleinement le droit d'intenter une action en justice, et un jugement sera rendu en conséquence. Nous sommes aussi respectueux des droits que de la loi », a réagi Gal Amara Camara.

Concernant les responsabilités dans la gestion des permis miniers, le porte-parole a précisé : « Des dispositions administratives sont actuellement mises en place. Des personnes sont interrogées sur leur rôle dans la gestion de l'administration minière. Compte tenu de l'héritage complexe et ancien de cette administration, une enquête est en cours pour situer les responsabilités. Si celles-ci concernent uniquement l'administration actuelle, l'enquête s'arrêtera là. Dans le cas contraire, d'anciens responsables seront également entendus. »

A propos des tonnes d'or de la BCRG...



L'affaire du présumé détournement de quatre tonnes d'or à la BCRG, abondamment relayée par les médias, a été évoquée par le général Amara Camara.

Il a tenu à éclairer certaines zones d'ombre autour de ce dossier, précisant que la Commission des mines est l'organe compétent pour attribuer ou retirer les permis d'exploitation et de recherche. Ce processus repose sur une décision transmise au ministre des Mines.

Concernant les transactions d'or évoquées par la presse, le ministre a affirmé que la réalité diffère largement de ce qui a été publié : « Nous avons aussi entendu parler de transactions d'or, mais dans la plus grande transparence, les faits ont été largement exagérés par des spéculations et des diffamations. Ce qui s'est réellement passé sur le terrain est tout autre. »

Il a tenu à rassurer l'opinion publique : « Nous savons où se trouve l'or de la Guinée. Une grande partie a été récupérée, et nous connaissons les modalités de cette récupération. Des rumeurs ont circulé inutilement. »

Pour ternir, le général Camara a appelé au calme et à la responsabilité, affirmant la volonté du gouvernement d'agir dans l'intérêt du pays : « Nous ne sommes pas là pour répondre à chaque polémique. Le rôle des dirigeants est d'écouter et d'apporter des solutions. Nous continuerons à le faire lorsque cela s'imposera, sans nous laisser distraire par des bruits extérieurs. »

Elections en 2025, le référendum d'abord...

Le Gal Amara Camara a précisé qu'une fois la Constitution adoptée, les

autres élections seront organisées sur cette base. Il s'est toutefois abstenu de donner une date précise : « Je le dis sans entrer dans les détails : toutes les institutions issues de cette Constitution seront mises en place. Ce qui doit se faire par élection se fera. Le chef du gouvernement a évoqué la possibilité de coupler certaines élections cette année. En tant que Porte-parole de la Présidence, je ne peux avancer de date. Mais, conformément à la volonté du Chef de l'État, nous voulons faire de cette année une année électorale. La première étape est d'adopter une Constitution. Une fois celle-ci validée, les élections seront organisées. »

Il a affirmé la volonté des autorités de transition de progresser vers une normalisation : « Vous voyez aujourd'hui l'engouement que cela suscite. Nous aussi, nous le ressentons, car nous vivons parmi vous. Si une élection devait se tenir demain — ce que nous souhaitons vivement — nous voulons qu'elle ait lieu dans un État construit sur une Constitution. Par la suite, des institutions seront mises en place, un président sera élu ainsi qu'une Assemblée nationale qui remplacera le CNT. »

Et de conclure : « Hier, on disait que la Guinée attirait en raison de ses richesses. Aujourd'hui, elle inspire. De nombreuses institutions souhaitent voir la situation se stabiliser pour venir œuvrer au bonheur des Guinéens. Si nous pouvions organiser les élections demain, nous le ferions. Mais il ne faut pas précipiter les choses. Le jour où la décision sera prise de convoquer le corps électoral par décret présidentiel, je prie Dieu d'avoir le privilège de venir à la RTG pour lire ce décret. »

Amadou Mouctar Diallo

INTERVIEW

« Ce sont des milliers d'histoires qui unissent nos deux pays », a déclaré SEM L. BRIARD, Ambassadeur de la France en Guinée

Dans une interview accordée à votre quotidien national Horoya, SEM Luc BRIARD, l'Ambassadeur de la France en Guinée a évoqué la coopération franco-guinéenne qui s'inscrit désormais dans une dynamique de partenariat solidaire et durable, axée sur des investissements conjoints dans l'agriculture, l'énergie et l'éducation, notamment via l'Agence Française de Développement (AFD) et des initiatives privées.



Parmi les projets majeurs figurent la construction d'hôpitaux régionaux, le développement de la télévision numérique, ainsi que des infrastructures pour le désenclavement rural. La France soutient aussi le renforcement de l'enseignement supérieur par des partenariats universitaires et des programmes de bourses, avec un accent particulier sur les formations professionnelles adaptées aux besoins guinéens.

Enfin, SEM Luc BRIARD insiste sur la nature humaine et multidimensionnelle des relations entre les deux pays, qu'il souhaite voir renforcées notamment via le soutien à la société civile, aux diasporas et aux échanges culturels, en cohérence avec les évolutions politiques guinéennes à venir.

Horoya : Compte tenu des relations historiques et stratégiques entre la France et la Guinée, quels sont aujourd'hui les principaux secteurs dans lesquels la France

investit en Guinée ? Par ailleurs, quels sont les projets structurants actuellement en cours ou prévus dans le cadre de la coopération bilatérale, notamment ceux soutenus par l'Agence Française de Développement (AFD) ?

SEM Luc BRIARD : Alors, ce qui est très intéressant, c'est que le président de la République (Emmanuel Macron, ndlr), depuis qu'il a reçu 3 000 jeunes Africains à Montpellier en octobre 2021, a souhaité infléchir sa politique en matière d'investissement solidaire et durable. On ne parle plus d'aide publique au développement, surtout dans un pays comme la Guinée qui a autant de ressources naturelles et minières.

Nous sommes dans un partenariat réciproque, et l'expression « aide au développement » était peu appréciée de la jeunesse africaine, qui n'est pas là pour demander la charité, mais pour construire son avenir. Et donc, nous avons deux domaines où nous

essayons d'articuler les investissements solidaires et durables : ceux qui relèvent de l'Agence Française de Développement (AFD), et nos investissements privés qui dépendent plutôt des instruments de l'administration

générale du Trésor, rattachée au ministère des Finances françaises, ainsi que de Bpifrance.

Pour répondre à votre question, il est important d'articuler ces deux niveaux, car c'est l'offre que la France propose à ses partenaires guinéens, les autorités, mais aussi le secteur privé guinéen.

C'est une dimension mul-

tifactorielle et multipartenaire. Pour ce qui est de l'Agence Française de Développement (AFD), ces investissements solidaires et durables se concentrent dans trois grands domaines.

Le premier domaine est l'agriculture, pilier de la vision Simandou 2040. Nous apportons un appui via le crédit rural aux communautés pour investir localement, ainsi que des projets très structurants comme le riz de mangrove pour atteindre l'autosuffisance en riz, ou des projets innovants en région forestière combinant pisciculture et riziculture. Ces projets permettent aux communautés agricoles de bénéficier d'un double revenu : la vente du poisson et celle du riz, ce dernier gagnant en rendement grâce aux déjections des poissons.

Le deuxième domaine, c'est celui de l'énergie, avec la déconstruction de lignes à haute tension et le service via des compteurs dans les communautés de

Conakry. Ensuite, le troisième domaine concerne l'éducation.

Dans le secteur privé, vous parlez de projets structurants. Nous avons lu, le 28 décembre, le décret signé par le président Mamadi Doumbouya autorisant les Français à opérer ici en Guinée.

Nous avons quatre projets structurants. Deux sont suivis par le Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP). Les quatre hôpitaux régionaux, dont les deux premiers sont en cours de construction, sont ceux de Kindia et de Labé. Suivront ceux de Kankan et de N'Zérékoré.

Le deuxième projet suivi par le Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP) est celui de la TNT, avec Thomson Broadcast, pour permettre la couverture de la télévision numérique et la production de contenus ici en Guinée.

Cela vous concerne directement en tant que jour-





nalistes. Les deux autres projets sont : d'une part, l'installation d'un double radar à usages militaires et civils pour assurer la souveraineté de l'espace aérien guinéen ; d'autre part, un projet lié au désenclavement rural. Il s'agit de l'entreprise Matière, qui construit avec IC Transports des ponts métalliques permettant l'ouverture de pistes rurales afin de désenclaver les régions agricoles.

Horoya : De quelle manière la France contribue-t-elle au développement de l'Enseignement supérieur en Guinée, notamment à travers les partenariats universitaires et les programmes de bourses d'études ?

SEM Luc BRIARD : Alors, ce sont plusieurs questions. Je vais devoir les traiter point par point. Cela risque d'être un peu long. Tout d'abord, il y a ce que fait l'AFD, avec l'appui du service culturel, dans le cadre de ce qu'on appelle les partenariats pour l'éducation académique. Cette année, sept partenariats seront soumis, notamment celui entre l'Université de Kindia et l'école Estia (École supérieure des technologies industrielles avancées), au sud de Bayonne, pour la création d'un master dans les métiers industriels.

Nous avons donc des partenariats principalement dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des métiers industriels. C'est notre premier outil.

Ensuite, il y a l'engagement des universités françaises

elles-mêmes, puisque, comme vous le savez, elles sont indépendantes. Ces partenariats peuvent aussi être établis par le secteur privé.

Enfin, il y a le domaine spécifique des bourses, qui relèvent du service de coopération culturelle. Nous avons anticipé depuis quelques années la politique actuelle « 1000 docteurs, 5000 masters », en repositionnant notre offre de bourses sur les doctorats, afin de permettre, notamment dans les métiers de la santé -secteur prioritaire depuis la crise Ebola-, la formation de docteurs pouvant ensuite enseigner et faire de la recherche en Guinée.

Et puis, depuis deux ans, une innovation a été introduite. Nous connaissons les besoins urgents de la Guinée en matière de ressources humaines qualifiées pour faire face aux défis industriels et économiques. Le futur, c'est déjà demain.

C'est pourquoi nous avons mis en place un partenariat avec la Confédération nationale des IUT (Instituts Universitaires de Technologie), le SNAB (le Service National des Bourses en Guinée) et le service culturel. Ce partenariat vise à offrir des licences professionnelles, notamment avec l'Université de Troyes et son IUT, afin de proposer en trois ans des formations rapides et de qualité répondant aux besoins managériaux de la Guinée.

Horoya : Il existe un réel déficit en matière de for-

mation dans le secteur des médias. Quelle est la stratégie de la coopération française pour répondre à ce besoin ?

SEM Luc BRIARD : Écoutez ! Ce n'est pas tout à fait vrai, puisque CFI, Canal France International, via notamment un programme financé par l'AFD, Africa Barou, forme les journalistes, notamment aux enjeux du fact-checking et de la désinformation, en appuyant les journalistes dans leur travail d'investigation et de contrôle. Vous êtes

ont une bonne culture des sciences politiques, mais il leur manque parfois des formations spécifiques pour suivre les questions économiques, environnementales ou de santé.

L'Institut Pasteur a donc mis en place un projet très original de formation des journalistes. Et évidemment, rien ne nous empêche d'inviter des programmes d'appui à la formation générale des journalistes en Guinée. Nous pouvons tout à fait y réfléchir avec le service de coopération et d'action culturelle.

Horoya : Comment l'ambassade de France envisage-t-elle l'évolution des relations franco-guinéennes dans les années à venir ?

SEM Luc BRIARD : Dans les cinq prochaines années, je ne sais pas, parce que moi je ne suis là que pour trois ans. Et en 2027, vous savez qu'une élection présidentielle aura lieu en France, avec un retour au peuple français pour décider des orientations générales.

de la Guinée. Donc, avec l'État, nous avons appris avec beaucoup de plaisir que 2025 sera le retour à l'ordre constitutionnel et permettra justement d'avoir des validations, des orientations qui sont en cours de gestation sur la vision 2040, qui seront donc soumises au peuple guinéen. Et nous, nous nous inscrirons dans ce choix de 2025.

Mais ce que nous voyons aujourd'hui, c'est un engagement vis-à-vis du secteur privé. Nos entreprises sont là, elles sont présentes avec leur savoir-faire, elles sont aussi engagées en matière de responsabilité sociale et environnementale, ainsi qu'en termes de formation professionnelle. Nous avons aussi les requêtes qui nous sont formulées par les autorités, et cela, c'est le rôle de l'AFD.

Donc, nous allons continuer ce travail avec les autorités. Concernant la société civile, ce qui fait la force de la relation entre la France et la Guinée, ce sont les milliers d'histoires



un pouvoir de contrôle, un pouvoir de redevabilité. Il faut donc évidemment renforcer la formation dans ce domaine, surtout à l'heure de la guerre informationnelle. Nous soutenons donc pleinement ce projet.

Nous avons aussi, par exemple, l'Institut Pasteur, qui joue un rôle très important en Guinée et forme des journalistes à l'investigation scientifique, car souvent, les journalistes

Moi, je ne parlerai que pour les trois prochaines années, parce que je ne suis pas devin après cela. Ce qui est sûr, et vous l'avez dit en introduction, c'est que les relations entre la Guinée et la France sont des relations humaines. Nous avons des relations avec l'État guinéen, avec les autorités guinéennes, et puis nous avons une relation avec la société civile.

Ce sont deux dimensions

qui unissent nos deux pays : les diasporas, les alumni, les chercheurs, les entrepreneurs.

Donc, nous allons continuer cela. Et d'ailleurs, je voudrais vraiment dire que c'est au cœur de mon mandat d'appuyer les mobilités croisées et le soutien aux diasporas.

(A Suivre...)

Interview réalisée par A. **Kendessa DIALLO, J.-M MORGAN & Sarafidine Condé**

CUISINE

La Marmite électrique fait le bonheur des ménages



Finis les longues heures passées à surveiller le feu. La marmite électrique, communément appelée cocotte dans les quartiers, simplifie la vie de nombreux foyers. À Conakry comme à l'intérieur du pays, elle révolutionne peu à peu les habitudes culinaires.

La cocotte est un appareil électroménager moderne utilisé pour la cuisson automatique du riz, des sauces, des bouillies, et parfois même des pâtes. Aujourd'hui, elle attire tous les regards dans la plupart des foyers guinéens, particulièrement en milieu urbain.

De forme ronde, avec une marmite recouverte d'une coque en plastique, son prix varie en fonction de sa taille et de la marque.

Les petites marmites se vendent entre 250 000 et 430 000 FG, tandis que les grandes coûtent entre 575 000 et 750 000 FG.

Importance de la marmite électrique (cocotte)

Elle est d'une grande utilité car il n'est pas nécessaire de surveiller constamment la cuisson. On gagne ainsi du temps en préparant les repas avec cette marmite, comparée aux marmites classiques.

La cuisson est automatique : une fois le riz cuit, elle passe en mode maintien au chaud, ce qui est particulièrement pratique pour les familles nom-

breuses avec les grands modèles.

De plus, certains ne l'utilisent pas uniquement pour préparer du riz, mais aussi pour sa polyvalence dans la cuisson des bouillies, des sauces, etc. Elle est aussi écologique.

Mode de fonctionnement de la cocotte

Elle fonctionne de façon simple et rapide : il suffit de la brancher à l'électricité, de mettre les ingrédients à cuire à l'intérieur, puis d'appuyer sur un bouton. Elle fait le reste. Elle possède généralement deux modes : cuisson et maintien au chaud.

Pas besoin de surveiller comme avec une marmite traditionnelle sur charbon ou gaz.

C'est dans ce contexte que témoigne Djalikatou Barry : « La cocotte est très facile à utiliser, on met les ingrédients, on branche et c'est tout. C'est propre, rapide, ça ne déborde pas. J'encourage toutes les femmes à s'en procurer, ça change vraiment la façon de cuisiner. »

Au regard de ses bienfaits, la cocotte occupe aujourd'hui une place importante dans plusieurs ménages, car elle est devenue une véritable révolution dans les cuisines à Conakry.

Hadja Mariama Bah,
étudiante-stagiaire

EXAMENS 2025

À Kagbélen et Sanoyah, les élèves retrouvent les manches

À Kagbélen et Sanoyah, les établissements scolaires intensifient les préparatifs des examens nationaux 2025. Prévus du 12 au 27 juin, selon le calendrier du ministère de l'Enseignement préuniversitaire, les examens approchent à grands pas. Responsables, enseignants et élèves sont mobilisés pour finaliser les programmes et renforcer les révisions. Dans les écoles publiques et privées visitées, les autorités assurent que l'achèvement des programmes est imminent.



Au Groupe scolaire privé Les Saïd Soumah, par exemple, le niveau d'exécution des cours est estimé à 98 %. « Nous avons respecté le calendrier. Aujourd'hui, tous les programmes sont épuisés, et nous sommes en phase de révisions intensives dans le cadre du semi-internat », explique M. Bangoura, directeur des études. Même son

de cloche au Groupe scolaire Mariama Camara, où les cours sont terminés à 100 %, selon Aboubacar M'Bady Conté, professeur de français, qui exhorte ses collègues à rester mobilisés.



Côté élèves, la motivation est palpable. Mamadou Diallo, candidat au BEPC, affirme avoir terminé les cours dans toutes les matières et multiplie les séances de révision en groupe. Salematou Sow, également candidate, se dit rassurée grâce à l'encadrement reçu. Emmanuel Akoï Sovogui, élève en terminale, indique que les révisions battent leur plein au lycée Malick Condé, avec des journées de travail prolongées, allant de 8h à 18h.

Des efforts notables sont donc consentis pour garantir la réussite des examens, du Certificat d'études élémentaires au Baccalauréat. À quelques semaines des premières épreuves, l'ambiance dans les établissements scolaires de Kagbélen et Sanoyah est à la concentration et à la détermination.

Cissé Mamady

**Se recenser
c'est renforcer
votre capacité à
influencer l'avenir
de notre nation.**



PROJET
SIMANDOU
2040
Guinée

BANLIEUZ'ART

Quand deux artistes fu- ment le calumet de la paix

L'histoire de la musique guinéenne a connu un tournant majeur ce samedi 10 mai à Kaliah. Sous l'impulsion du ministre de la Culture, du tourisme et de l'artisanat, Moussa Moïse Sylla, les deux figures emblématiques du groupe Banlieuz'Art, Marcus et King Salaman, ont partagé la scène, scellant ainsi une réconciliation longtemps espérée par leurs nombreux fans sur l'étendue du pays.



Ce moment de communion artistique, loin d'être un événement ponctuel, est le fruit d'une vision politique forte, incarnée par le M Sylla. Sa conviction profonde de faire de la culture un pilier de la cohésion sociale, un vecteur de paix durable et un catalyseur de la renaissance nationale a porté ses fruits.

Fort de son succès dans la facilitation de la réconciliation récente entre Azaya et Djelykaba Bintou, le premier responsable de la culture a une fois de plus démontré sa capacité à transcender les divisions et à rétablir les liens essentiels au sein de l'environnement culturel guinéen. Sa médiation discrète mais opiniâtre a permis de recréer

un espace de dialogue empreint de respect mutuel, ouvrant la voie à cette union tant attendue.

C'est sur la scène de Kaliah que le roi Salaman a pris la parole avec émotion : « « Nous sommes ensemble aujourd'hui devant vous grâce au ministre Moussa Moïse Sylla, qui a réussi à nous réunir et à nous réconcilier. Désormais, c'est ce que nous souhaitons : rester ensemble, chanter ensemble comme avant. Entre nous, il n'y a pas de haine. Vous aimez bien les Banlieuz'art, n'est-ce pas ? Souhaitez-vous vraiment qu'on soit séparés ou qu'on évolue chacun de son côté ? Alors, merci au ministre : aujourd'hui, nous sommes unis grâce à lui »,

Interrogé par les journalistes sur leur engagement dans ce processus, Marcus a souligné l'état d'esprit positif qui les anime : « Nous sommes dans l'esprit. Nous remercions le ministre Moïse pour avoir réuni mon frère et moi. Nous remercions éga-

lement le Président de la République, en premier lieu, par rapport au recensement. Nous accompagnons le gouvernement dans cette campagne de sensibilisation parce que c'est bénéfique pour tout un chacun. »

Pour rappel, Banlieuz'Art a vu le jour en 2004, fruit de l'association de Konko Malela (Marcus), de son vrai nom Abdoul Aziz Bangoura, et Soul Dag'One (King Salamon), alias Souleymane Sow. Le groupe s'est fait remarquer sur la scène musicale guinéenne en 2009 grâce à sa participation au projet Urban Afreeka avec le titre Police». Ce tremplin a permis à BLZ de bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de leur premier album, marquant le début d'une aventure musicale qui a profondément marqué le paysage culturel du pays. Cette réconciliation ouvre un nouveau chapitre prometteur pour Banlieuz'Art et pour la culture guinéenne dans son ensemble.

Mohamed Dramé



FOOTBALL – PRO EVOLUTION ACADEMY

Sékou Fantamady Camara sacré meilleur joueur du mois

Sékou Fantamady Camara, 17 ans, est un jeune prodige évoluant au sein de la Pro Evolution Academy de Malte, où il porte le dossard 11.



Doté d'une agilité technique déconcertante et d'une excellente lecture du jeu, le jeune ailier droit s'est rapidement imposé comme un titulaire indiscutable dans un environnement où la concurrence est pourtant rude.

Auteur de prestations remarquables tout au long du mois, Sékou Fantamady Camara a été désigné meilleur joueur du mois par son équipe. Par ses buts décisifs, ses passes millimétrées et son engagement sans faille sur le terrain, il a su faire la différence, match après match.

Cette distinction est la juste récompense de son travail acharné, de sa détermination et de ses performances impressionnantes.

« Sékou mérite amplement cette distinction ! Bravo à lui ! », a déclaré l'encadrement de son équipe.

Avec 4 buts inscrits et 3 passes décisives en seulement 4 matchs, il a largement contribué aux bons résultats de la Pro Evolution Academy. Ce titre vient saluer son sérieux et son implication.

« J'ai ressenti une grande

joie. J'ai beaucoup travaillé sur moi-même, j'ai souvent été titulaire, et j'ai toujours marqué. J'ai tout donné pour livrer les meilleurs matchs possibles », a confié Sékou Fantamady Camara après avoir reçu son trophée.

Sékou Fantamady Camara, un buteur inarrêtable

Depuis son arrivée au sein de l'équipe, chaque fois qu'il foule la pelouse, il laisse sa marque. Sékou Fantamady Camara est le cauchemar des défenseurs, la terreur des gardiens. Match après match, il marque. Peu importe l'adversaire ou la pression, il trouve toujours le chemin des filets.

Son sens du placement est instinctif, sa frappe, chirurgicale. Dès que le ballon touche ses pieds dans la surface, le public retient son souffle... car tout le monde sait ce qui va suivre : un but.

Il n'a pas besoin de nombreuses occasions. Une seule lui suffit. Qu'il pleuve, qu'il vente ou que le stade soit en feu, il reste calme, concentré, déterminé. Ce n'est pas un simple attaquant : c'est un véritable finisseur, né pour marquer.

Balla Yombouno

FOOTBALL

« L'ambition pour le club, nous voulons être un monument », dixit Aboubacar Bangoura, Association Monument Libre de Kaloum

Aboubacar Bangoura est un amoureux du cuir rond depuis très longtemps. Il est actuellement président du club Association Monument Libre de Kaloum. Il nous parle de la création de son club, des étapes franchies et des objectifs à court et à long termes. Pour plus d'informations, lisez !



Horoya : Faites-nous la présentation du club !

Aboubacar Bangoura : L'Académie Sportive Marie Louise Kandet (AS MLK) est née de l'initiative d'un groupe d'amis. Nous étions tous supporters du FC Barcelone. Nos enfants jouaient souvent avec les maillots de ce club, et l'idée nous est venue de les parrainer et de les accompagner dans leur passion, avec l'espoir de les voir grandir.

C'est ainsi qu'est née l'académie en 2014. Au fil du temps, nous avons décidé d'acquérir un club. En 2018, après de nombreuses démarches, nous avons pu racheter un club basé à N'Zérékoré, que nous avons ensuite transféré à Conakry.

Pour la petite histoire, MLK ce sont les initiales des prénoms de mes enfants : Marie, Louise et Kandet. Lorsque nous avons intégré la ligue amateur, nous avons changé le nom pour des raisons administratives, tout en gardant le même esprit. C'est ainsi que le

club est devenu l'Association Monument Libre de Kaloum.

Pourquoi ce nom ? Parce que nous voulons bâtir une équipe de renom, capable de rivaliser avec l'AS Kaloum, un club que j'admire énormément en tant que Kaloumiste. Aujourd'hui, nous avons gravi les échelons : nous sommes passés de la Nationale 2 à la Nationale 1, et nous nous préparons activement pour jouer la montée en Ligue 2. Les préparatifs se font autant sur le plan administratif que sportif. Le coach Boukania et son équipe abattent un travail remarquable. Nous sommes très fiers du chemin parcouru.

Quelles sont les étapes franchies ?

Aboubacar Bangoura : Les étapes franchies sont d'abord personnelles et internes. Au départ, il s'agissait simplement de parrainage, puis nous avons créé une académie. Ensuite, l'objectif s'est élargi : créer un club et l'intégrer au niveau amateur.

Aujourd'hui, notre club ambitionne de rejoindre le football professionnel guinéen. Le chemin est long, mais nous travaillons sans relâche. Grâce à Dieu, nous avons franchi une étape importante : la qualification en Nationale 1. Nous nous préparons activement pour la montée en Ligue 2, que nous considérons comme une division professionnelle. Année après année, nous avançons avec persévérance.

Quels sont les objectifs à court et long termes ?

Aboubacar Bangoura : À court terme, notre objec-

tif principal est d'intégrer la Ligue 2, la division professionnelle. À long terme, nous avons des ambitions plus profondes que nous préférons garder pour nous pour le moment. Trop parler, c'est parfois ne rien dire. Nous préférons laisser les actes parler d'eux-mêmes. Ce qui compte, c'est de terminer chaque saison en beauté.

Quelles sont les ambitions et projets pour le club ?

Aboubacar Bangoura : Notre ambition est de devenir un monument du football guinéen. Nous voulons intégrer la Ligue 2 et y rester de manière durable. Plus encore, nous souhaitons devenir une passerelle pour les jeunes talents, un tremplin pour ceux qui rêvent de faire carrière et d'aller plus loin.

Vision claire du président ou rêve dans le football guinéen ?

Aboubacar Bangoura : Aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, aux médias et à nos expériences à l'étranger, nous voyons comment les choses fonctionnent ailleurs. Un mois

de compétition ne doit pas se limiter à des rivalités, mais viser des résultats et des objectifs précis.

À mon sens, le football guinéen peut aller très loin. Mais cela demande que des passionnés, des gens sincères et engagés s'investissent dans ce domaine.

Est-ce que le club a des partenaires ?

Aboubacar Bangoura : Pas encore de manière totalement formalisée, mais nous avons des contacts. À chaque fois que nous avons une opportunité de faire partir un joueur, nous cherchons à établir un partenariat solide, ou du moins un protocole d'accord qui valorise le travail acharné de chacun.

Quel est votre regard sur le football guinéen ?

Aboubacar Bangoura : Le football guinéen est prometteur et porteur d'espoir. J'invite tout le monde à contribuer, chacun à son niveau, au développement et à la promotion de nos jeunes footballeurs.

Ibrahima Sory Bangoura





N° : 005/MIC/CAB/OPMP/PRMP/2025

Conakry, le 20/05/2025

Section 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI05)

Ministre de l'Information et de la Communication (M.I.C)

LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE COMBINE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE (AGP), FONDS D'APUIS AU DEVELOPPEMENT DES MEDIA (FADEM) ET DE LA RADIO RURALE DE GUINEE (RRG)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la non objection de la DGCMP du plan de passation des marchés, du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et aussi à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés dans le journal des appels d'offres (JAO), HOROYA, Régional Info, le Site de l'ARMP et du MIC

Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites dans son Plan Annuel de Passation des Marchés 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE COMBINE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE (AGP), FONDS D'APUIS AU DEVELOPPEMENT DES MEDIA (FADEM) ET DE LA RADIO RURALE DE GUINEE (RRG)** dans un délai d'exécution de **dix-huit (18) MOIS** après la notification du Marché.

2. Le Ministère de l'Information et de la Communication sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux en lot unique :

LOT UNIQUE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE COMBINE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE (AGP), FONDS D'APUIS AU DEVELOPPEMENT DES MEDIA (FADEM) ET DE LA RADIO RURALE DE GUINEE (RRG)

3. La participation à cet appel d'offres ouvert international, tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés (PRMP) au sein du **Ministère de l'Information et de la Communication**: Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel: +224 622 25 09 63 ou 611 17 17 79 prmp@mic.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Koloma Transversal 2 au siège du Ministère de l'Information et de la Communication au 1^{er} étage de 08h à 16h du Lundi au Jeudi et de 08h à 12H00 le Vendredi.

Les exigences en matière de qualification sont :

5. Références similaires : trois (3) marchés de travaux au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent à au moins 80% du montant de l'offre (joindre les procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin)
6. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 3 dernières années) ;

Une capacité financière d'un montant égal au moins à 20% du montant de l'offre (joindre une attestation de capacité de financement affecté au marché objet du présent Appel d'offres, délivrée par une banque agréée) ;

La lettre de soumission conforme au modèle type dans le DAO, signée et cachetée ;

Les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ;

La caution bancaire de soumission signée et cachetée ;

Les bilans certifiés des trois (3) dernières années ;

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre.

Quitus fiscal en cours de validité ;

Le certificat de non faillite ;

Le quitus social en cours de validité ;

Une attestation de bonne exécution d'un marché similaire délivrée par une autorité administrative d'un pays en Afrique.

Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraînera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Koloma Transversal 2, au siège de Ministère de l'Information et de la Communication auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : 622 25 09 63 à compter du 30 avril 2025 contre un paiement non remboursable de huit millions (8 000 000 GNF) de francs guinéens.** La méthode de paiement sera :

50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor » ;

30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG » ;

20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre un reçu.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont **un (01) original et trois (03) copies et en fichier électronique exploitable USB** à l'adresse ci-après : au sein de la Cellule de Passation des Marchés Publics du M.I.C à **Koloma Transversal 2, au plus tard le 29 juin 2025 à 10h.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le **29/06/2025 à 11h dans la Salle de Réunion du Ministère de l'Information et de la Communication (MIC) sis à Conakry Commune de Ratoma, Quartier Koloma.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission :

D'un milliard cinq cent francs guinéens (1 500 000 000 GNF) et dont la validité sera de **150 jours.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG** du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

- les frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de **0,3%** du Montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté **A/2023/1252/MEF/CAB/SGG** du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté **A/2023/1057/MEF/CAB/SGG** du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. La législation régissant l'appel d'offres est Guinéenne.



SANOYAH À SEC

Une pénurie d'eau qui étouffe le quartier

Depuis quelques mois, une partie de la commune de Sanoayah est confrontée à une pénurie d'eau. Une situation devenue insoutenable pour les habitants.



« Je suis obligée d'envoyer mes enfants chercher de l'eau avant d'aller à l'école. Ils parcourent une grande distance pour trouver un puits fonctionnel », raconte Aminata Soumah, une mère de famille de la zone. Elle craint les conséquences sur la santé de ses enfants et leur scolarité : « Ils arrivent épuisés et parfois en retard à l'école. C'est injuste. »

Dans le même sillage, Mamadou Diallo, un jeune commerçant témoigne : « Nous utilisons des fois l'eau des puits comme l'eau de boisson et parfois on en trouve même pas. C'est devenu un luxe. Et pourtant, c'est un

besoin fondamental. » Interrogé sur la situation, l'un des premiers responsables des jeunes de ladite commune, sous anonymat confirme l'ampleur du problème : « Cela fait fort longtemps que les fourrages du quartier sont à l'arrêt à cause de pannes techniques et du manque d'entretien. »

Il appelle à la solidarité et à la patience : « Nous comprenons la souffrance des populations. Mais sans appui technique et financier, c'est très difficile. Nous aurons des fourrages et des robinets en forme. »

Marie Guilavogui, vendeuse de lé-

gumes, évoque également l'impact économique : « Sans eau, je ne peux pas laver mes produits. Mes clients se plaignent. Les pertes sont énormes chez moi. »

Les habitants de cette localité demandent l'aide de l'État pour les venir au secours. Beaucoup espèrent également l'installation de nouveaux fourrages et une meilleure gestion des ressources.

« Nous ne demandons pas un luxe, mais simplement de l'eau pour vivre », déclare Fodé Sylla.

Elvis Kpogomou, étudiant-stagiaire

**Lire Horoya
c'est bien, s'y
abonner c'est
mieux**

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

Ministère de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation



AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
LOCALES (ANAFIC)

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)

Financement Banque mondiale -IDA (N° 7274-GN)

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

1. **INTITULE DU MARCHÉ** : Recrutement d'un consultant individuel pour l'audit de clôture sur les aspects environnementaux, sociaux et sante sécurité au travail du PRePEF.

2. **METHODE DE SELECTION** : Sélection de Consultant Individuel (SCI)

3. **CONSULTANT RETENU**

Nom :	Monsieur TASSOU Moussibaou
Pays :	Benin
Adresses:	Expert en Evaluation Environnementale et Sociale Tel : (+229) 97 11 21 92/95 75 50 02 Courriel : mtassoum@gmail.com
Montant du contrat :	Quarante-neuf mille huit cent cinquante (49 850 Euro-HT) Euros Hors Taxes
Durée d'exécution	Trois (3) mois.

4. **CONSULTANTS EVALUES.**

Nom du Consultant	Proposition remise	Note technique	Proposition financière évaluée	Montant négocié	Rang
TASSOU Moussibaou	Oui	(i) Formation :20/20 points (ii) Expériences générales :25/25 points (iii) Expériences spécifiques :35/35 points	62 250 Euros-HT	49 850 Euro-HT	1 ^{er}
Nom du Consultant	Proposition remise	Note technique	Proposition financière évaluée	Montant négocié	Rang
		(iv) Expériences complémentaires : 18/20 points Note globale :98/100Points			
NATTA M'PO Kouagou Angelo	Non	(i) Formation :20/20 points (ii) Expériences générales :25/25 points (iii) Expériences spécifiques :32,5/35 points (iv) Expériences complémentaires : 18/20 points Note globale :95,5/100Points	Néant	Néant	2 ^{ème}
Ibrahima Kalil BERETÉ	Non	(i) Formation :20/20 points (ii) Expériences générales :25/25 points (iii) Expériences spécifiques :30/35 points (iv) Expériences complémentaires : 15/20 points Note globale :90/100Points	Néant	Néant	3 ^{ème}

Conakry, le 19 mai 2025

Le Directeur Général de l'ANAFIC

(Signature)
Directeur Général

Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité

Ministère de l'Administration du Terri-
toire et de la Décentralisation



AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES (ANAFIC)

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)
Financement Banque mondiale -IDA (N° 7274-GN)

PUBLICATION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

2. METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

3. ENTREPRISE RETENUE

Nom :	ECOGIM
Pays :	République de Guinée
Montant du contrat :	Un Milliard Trois Cent Million Cinq Cent Vingt Neuf Mille Cent Cinquante (1 300 529 150 GNF/HT) Francs Guinéens Hors taxes
Durée d'exécution	4 mois

1. INTITULE DU MARCHÉ : Achèvement des travaux de construction de quatre (4) de salles de classes à Doura et à Babila dans la Région Administrative de Kankan.

2. METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

3. ENTREPRISE RETENUE

Nom :	EGUICOF
Pays :	République de Guinée.
Montant du contrat :	Un Milliard Six Cent Quatre Vingt Dix Sept Million Sept Cent Soixante Neuf Mille Cinq Cent Soixante Dix Sept (1 697 769 577 GNF/HT) Francs Guinéens Hors Taxes.
Durée d'exécution	4 mois

1. INTITULE DU MARCHÉ : Achèvement des travaux de construction de cinq (5) salles de classes dans la Commune Urbaine de Kérouané dans la Région Administrative de Kankan.

2. METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

3. ENTREPRISE RETENUE

Nom :	ENACORE
Pays :	République de Guinée
Montant du contrat :	Un Milliard Quatre Cent Quatre Vingt Six Million Six Cent Quarante Neuf Mille Deux Cent Quatorze (1 486 649 214 GNF/HT) Francs Guinéens Hors Taxes.
Durée d'exécution	4 mois

1. INTITULE DU MARCHÉ : Achèvement des travaux de construction de quatre (4) de salles de classe à Moussaya 1, Moussaya 2, Moussaya Tassin et fossikhouré dans la Région administrative de Kindia.

2. METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

3. ENTREPRISE RETENUE

Nom :	AIMAL
Pays :	République de Guinée
Montant du contrat :	Un Milliard Quatre Cent Millions Cent Dix-Huit Mille Cent Vingt Huit (1 400 118 128 GNF/HT) Francs Guinéens
Durée d'exécution	4 mois

INTITULE DU MARCHÉ : Achèvement des travaux de construction de quatre (4) de salles de classes à Baté Nafadji dans la Région Administrative de Kankan.

METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

ENTREPRISE RETENUE

Nom :	T-PERFECT
Pays :	République de Guinée
Montant du contrat :	Un Milliard Deux Cent Quatre-Vingt-Quatorze Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix Neuf Mille Six Cent Vingt Quatre (1 294 999 624) Francs Guinéens Hors taxes.
Durée d'exécution	4 mois

1. INTITULE DU MARCHÉ : Achèvement des travaux de construction de quatre (4) de salles de classe à Kiniebakoura et Niagassola dans la Région Administrative de Kankan.

2. METHODE DE SELECTION : Sélection par Entente Directe (SED)

3. ENTREPRISE RETENUE

Nom :	TINA GUINEE
Pays :	République de Guinée
Montant du contrat :	Un Milliard Quatre Cent Trente Millions Huit Cent Quinze Mille Cinquante (1 430 815 050) Francs Guinéens Hors taxes.
Durée d'exécution	4 mois

Conakry, le 19 mai 2025

Le Directeur Général


Sékou Mawa TOURE
Directeur Général
ANAFIC

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité!

PRATIQUES MÉDICALES ILLÉGALES

Vers la régulation des normes et procédures

Vendredi 16 mai, s'est tenu un atelier de vulgarisation des normes et procédures relatives aux établissements médicaux et paramédicaux privés dans un réceptif de la place. En présence du président du Comité technique national de lutte contre les pratiques médicales et paramédicales illégales, le capitaine Ali Badara Camara, le Dr Goumou Emanuel, président du Réseau national des organisations sanitaires associatives et confessionnelles de Guinée (RENOSAPAC-G) et plusieurs cadres du département de la Santé et de l'hygiène publique.

L'objectif principal est de sensibiliser, informer et ancien les acteurs du secteur de la santé privée sur les exigences réglementaires en vigueur.

Mais aussi permettre aux responsables d'établissements médicaux et paramédicaux privés, de mieux comprendre et appliquer les normes et procédures en matière de création, d'exploitation, de contrôle et d'évaluation de leurs structures.

Pour le capitaine Ali Badara Camara, président du Co-



mité technique national de lutte contre les pratiques médicales et paramédicales illégales, le trafic et la contrefaçon des médicaments et autres produits de santé, cet atelier intervient dans un contexte où la prolifération des établissements de santé non conformes, la pratique illégale de la médecine et la circulation de médicaments contrefaits constituant des menaces pour la santé publique dans notre véritable pays.

« Ces phénomènes compromettent non seulement la qualité des soins, mais aussi la sécurité des patients et la crédibilité du système de santé dans son ensemble. Notre mission, en tant que Comité technique, est claire : assainir le secteur de la santé, renforcer

la réglementation, et veiller à l'application stricte des lois et normes en vigueur. Cela ne peut se faire sans une collaboration étroite avec les acteurs du secteur privé, qui représentent une part significative de l'offre de soins », affirme-t-il.

Et d'ajouter : « nous saluons l'engagement des autorités sanitaires, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des participants ici présents, pour leur mobilisation autour de cette cause commune. La vulgarisation des textes, la sensibilisation proactive et la formation continue sont les piliers d'une lutte efficace contre les dérives et les pratiques dangereuses. La lutte contre les pratiques illégales dans le secteur de la santé ne saurait être

gagnée sans votre implication. Ce n'est qu'ensemble des pouvoirs publics, professionnels de santé, société civile et population que nous parviendrons à bâtir un système de santé fiable, sûr et accessible à tous. »

Pour Dr Goumou Emanuel, président du Réseau National des Organisations Sanitaires Privées Associatives et Confessionnelles de Guinée (RENOSAPAC-G), le secteur privé sanitaire, qu'il soit associatif, confessionnel ou lucratif, constitue un acteur incontournable du système de santé guinéen.

« Il contribue de manière significative à l'offre de soins, particulièrement dans les zones urbaines, mais aussi dans les localités reculées où l'accès aux services publics est limité. Cependant, cette contribution essentielle doit impérativement s'inscrire dans un cadre réglementé, structuré et conforme aux exigences nationales et internationales.

C'est pourquoi cet atelier vient à point nommé. Il per-

mettra aux différents responsables et promoteurs des établissements de santé privés d'avoir une meilleure connaissance des textes législatifs et réglementaires en vigueur, des procédures à suivre pour leur mise en conformité, et des normes de qualité à respecter pour garantir la sécurité des patients », a-t-il souligné.

Par ailleurs, il encourage les membres à respecter les normes établies, à faire preuve de professionnalisme, d'éthique et de responsabilité, et à collaborer étroitement avec les autorités sanitaires pour l'amélioration continue de notre système de santé.

« La santé n'est pas un secteur comme les autres. Il engage des vies. À ce titre, nul ne doit exercer en dehors du cadre légal, et aucun compromis ne doit être fait sur la qualité des soins. Il est donc de notre devoir commun de lutter contre les pratiques illégales, de dénoncer les structures clandestines, et de travailler à l'assainissement du secteur », at-il conclu.

Ibrahima Sory Bangoura

AUTOMÉDICATION EN GUINÉE

Remède ou poison ?

L'automédication est la chose la plus partagée en Guinée. Une situation qui résulterait de la cherté des consultations médicales voire de l'insuffisance des structures sanitaires de proximité. C'est une pratique dangereuse qui continue de gagner du terrain, malgré les mises en garde du corps médical.



Dans les rues de Conakry comme dans les zones rurales du pays, les médicaments se vendent à même les étals, sans ordonnance ni contrôle. Antibiotiques, anti-inflammatoires, antipaludiques... tout est acces-

sible à qui en a les moyens, sans passer par un médecin. Une situation inquiétante selon les professionnels de santé.

« Une mauvaise utilisation des médicaments peut entraîner des effets secon-

dares graves, masquer des maladies déjà existantes ou encore entraîner une résistance aux antibiotiques », alerte le Dr Moussa Cissé, médecin dans une clinique privée de la capitale.

L'automédication est perçue par beaucoup comme un raccourci vers la guérison. Pour Fatoumata Diallo, ménagère, il suffit souvent de dépenser 5 000 ou 10 000 francs pour acheter des comprimés, au lieu d'aller perdre du temps à l'hôpital où il faut encore payer la consultation. Une logique économique qui traduit surtout un manque

d'information.

Selon le Dr Cissé, les médicaments doivent être utilisés que sous prescription, notamment les antibiotiques.

« La banalisation de ces produits peut créer une immunité des bactéries, ce qui complique les traitements futurs. Certains patients arrivent à l'hôpital avec des infections qu'on ne parvient plus à traiter facilement », déplore-t-il.

En plus des risques sanitaires, l'automédication contribue également à ali-

menter un marché parallèle non réglementé de médicaments, parfois contrefaits ou périmés.

Selon les spécialistes de la santé publique, la lutte contre l'automédication passe par plusieurs leviers : renforcer les campagnes de sensibilisation, faciliter l'accès aux soins, et surtout réglementer la vente libre des médicaments. Sans cela, la santé publique en Guinée continue d'être menacée par des pratiques qui transforment les médicaments en poison.

Diaby Kourouma

FORUM

Quel avenir pour la presse guinéenne !

Du 19 au 21 mai 2025, la Haute autorité de la communication (HAC) a réuni à Conakry les acteurs du paysage médiatique autour d'un forum national sur l'avenir de la presse en Guinée. Étaient présents à la cérémonie de clôture : le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo, le président du Conseil national de la transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, des délégations marocaines, maliennes, ivoiriennes et sénégalaises, ainsi que des représentants des associations de presse.



En sa qualité de président de la Haute autorité de la communication, Boubacar Yacine Diallo a exprimé toute sa satisfaction devant la richesse des débats, la qualité des contributions et l'engagement manifeste de tous les acteurs présents à ces journées de réflexion et d'échange consacrées à l'avenir de la presse en Guinée.

« Nous avons partagé un constat lucide : notre presse traverse une période charnière, marquée à la fois par de grands défis et de formidables opportunités. Le numérique, les mutations économiques, les exigences de qualité, mais aussi les pressions politiques et les risques de désinformation

sont autant de réalités auxquelles nous devons faire face avec responsabilité et lucidité », at-il indiqué.

En outre, il a fait remarquer que ce forum a surtout été un espace de construction d'une vision nouvelle, plus ambitieuse, pour une presse libre, responsable, professionnelle et économiquement viable. Une presse au service de la démocratie, de la paix et du développement.

Et d'ajouter que les recommandations issues de ces travaux sont claires, pertinentes et réalistes. Selon lui, elles tracent une feuille de route pour : Garantir l'indépendance éditoriale et renforcer la

liberté de la presse, moderniser le cadre économique et juridique du secteur, soutenir la transition numérique et encourager l'innovation, renforcer la formation, l'éthique et les conditions de travail des journalistes, lutter efficacement contre la désinformation, tout en promouvant l'éducation aux médias.

« Ce forum n'est pas un point d'aboutissement. Il est un point de départ d'une refondation ambitieuse de notre paysage médiatique. Nous devons maintenant traduire ces idées en actions concrètes, dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de responsabilité collective. Ensemble, nous pouvons faire de la presse guinéenne un pilier fort de notre démocratie et un acteur incontournable », a-t-il affirmé.

Pour sa part, le président du Conseil national de la transition, Dr Dansa Kourouma, a partagé un profond sentiment de responsabilité et d'espérance, dans son laïus marquant la fin du forum national

consacré à l'avenir de la presse en Guinée.

« Pendant plusieurs jours, vous avez, ensemble, pensé, débattu, proposé. Vous avez analysé sans complaisance les défis qui minent le secteur de la presse, mais vous avez aussi formulé avec lucidité et courage les pistes de refondation. Je salue cet esprit de franchise, de maturité et d'engagement républicain. La presse guinéenne est à la croisée des chemins. Elle est confrontée à des enjeux majeurs : la précarité économique, la transformation numérique, la désinformation galopante, les pressions multiformes, mais aussi parfois, à ses propres faiblesses internes. Et pourtant, elle demeure un maillon essentiel de notre démocratie, un levier de "redevabilité", et un vecteur de cohésion nationale », a-t-il déclaré.

Plus loin, le président a indiqué que les recommandations issues de ce forum seront étudiées avec la plus grande attention.

« Certaines d'entre elles pourraient d'ailleurs enri-

chir les réformes législatives en cours, notamment en matière de régulation, de financement public des médias, de protection juridique des journalistes et d'encadrement du numérique. La transition que nous menons est aussi une transition médiatique. Une transition vers une presse plus responsable, plus crédible, et plus en phase avec les attentes des citoyens.

Le peuple guinéen vous regarde. Il attend de vous non pas de la complaisance, mais de la rigueur. Non pas des rumeurs, mais des faits. Non pas de la division, mais un journalisme de vérité et d'unité », at-il dit.

Pour finir, M. Kourouma dira que ce forum est un acte fort, mais qui ne sera pleinement utile que si les décisions prises deviennent réalité.

Il faut dire que ce forum a tenu toutes ses promesses par l'engouement suscité et la qualité des débats dans un environnement marqué sous le sceau du professionnalisme et de la responsabilité.

Les recommandations du forum

1-Renforcement de l'indépendance éditoriale.

Mettre en place des fonds de dotation indépendants pour garantir la liberté de la rédaction vis-à-vis des actionnaires.

Interdire ou encadrer strictement les conflits d'intérêts entre propriétaires de médias et sphères politiques ou industrielles.

2-Soutien économique durable. Réformer les aides publiques à la presse en les

orientant davantage vers la qualité éditoriale, l'innovation et la diversité des opinions.

Encourager les modèles économiques hybrides (abonnement, mécénat, partenariats, événements).

3-Transition numérique et innovation
Accompagner les entreprises de presse dans la transformation numérique : formation, investissement technologique, collaboration avec les start-ups de l'information.

Soutenir les formats innovants (podcasts, datajournalisme, journalisme de solutions).

4-Formation et conditions de travail
Renforcer la formation initiale et continue des journalistes, notamment en numérique, éthique, et vérification de l'information.

Garantir des conditions de travail décentes et des protections sociales adaptées à la précarité croissante dans le métier.

5-Lutte contre la désinformation
Favoriser les initiatives de fact-checking collaboratif.

Promouvoir l'éducation aux médias dès l'école primaire pour développer l'esprit critique.

6-Décentralisation et diversité

Encourager la presse locale et les médias communautaires.

Soutenir les médias dans les langues régionales ou

minoritaires.

7-Réglementation des plateformes numériques.

Imposer plus de transparence aux algorithmes des réseaux sociaux concernant la diffusion de l'information. Négocier des accords équitables entre plateformes et éditeurs de presse (droits voisins, partage des revenus publicitaires).

Ibrahima Sory Bangoura

RECENSEMENT BIOMÉTRIQUE EN GUINÉE

Entre espoir et obstacles logistiques

Pour déterminer le nombre de la population guinéenne et préparer les prochaines élections, un recensement biométrique a été lancé le 15 avril dernier sur toute l'étendue du territoire national. Mais beaucoup de citoyens rencontrent des difficultés car les files d'attente continuent de s'allonger dans les lieux de recensement.



Au quartier Kobaya situé dans la commune de Lambangni, les habitants ne vivent pas les mêmes réalités sur le terrain. Si certains arrivent à se faire recenser sans problème, d'autres se heurtent à des obstacles.

Nous tombons sur M'mah Camara dans un centre de recensement, elle est en colère et nous raconte sa mésaventure avant d'avoir pu se faire recenser : « J'ai passé toute la journée d'hier arrêtée sous le soleil, dans

la chaleur et tout ce qui s'en suit jusqu'à 17h. Je suis finalement rentrée pour revenir aujourd'hui encore. Depuis 9h j'étais là, comme hier, j'ai presque passé toute la journée debout. Ce n'est qu'à 16h que j'ai réussi à me faire

recenser. Et la procédure est très longue aussi. »

Mais les citoyens ne sont pas les seuls à rencontrer des problèmes. Mohamed Diallo est agent recenseur, il explique les difficultés auxquelles ils sont confrontés sur le terrain :

« Le problème est que les personnes à recenser sont plus nombreuses que les agents recenseurs. Donc c'est ce que fait que la procédure est très lente, il y en a d'autres même qui rentrent chez eux sans pouvoir se recenser le premier jour.

En plus de cela, certains viennent sans papiers, mais pour ces personnes, le chef de quartier a mis un registre en place pour les enregistrer avant de passer au recense-

ment. »

Il poursuit en proposant une solution pour remédier à ce problème : « Pour faciliter le travail, parce que c'est très épuisant et pour nous les agents et pour ceux qui viennent se faire recenser, il faut augmenter le nombre d'agents recenseurs. La procédure prend 10 à 15 minutes par personne. Il faudrait améliorer cette procédure pour que l'enregistrement soit rapide. »

Malgré les difficultés rencontrées dans le processus de recensement biométrique, les citoyens sont mobilisés et continuent à garder espoir qu'il y ait une amélioration de la situation dans les jours à venir.

Hadja Mariama Bah,
étudiante-stagiaire

LAC DE SONFONIA

Un patrimoine naturel menacé par l'insalubrité

À Sonfonia, tout près de l'Université Général Lansana Conté, un lac naturel autrefois paisible et propice à la biodiversité se dégrade de jour en jour. La pollution d'origine humaine y a fait son lit, suscitant l'inquiétude des riverains, chercheurs et défenseurs de l'environnement. Ils appellent à une mobilisation urgente pour sauver ce joyau écologique.



Situé dans la commune de Sonfonia, à proximité de l'Université Général Lansana Conté, le lac naturel de Sonfonia est aujourd'hui menacé de disparition. Jadis symbole de beauté naturelle et de richesse écologique, ce plan d'eau est devenu au fil du temps un véritable dépotoir d'ordures à ciel ouvert.

Sous l'effet des activités humaines incontrôlées, ce patrimoine s'éteint à petit feu. Une eau verdâtre, des sachets plastiques, des déchets ménagers, et même des rejets liquides en provenance des quartiers envahissent ses berges et ternissent l'image de cet espace public. Ce

phénomène d'insalubrité galopante alarme non seulement les riverains, mais aussi les enseignants-chercheurs qui tirent la sonnette d'alarme.

Aliou Diallo environnementaliste lance un appel citoyen. Il invite toutes les composantes nationales, notamment les départements ministériels en charge de l'environnement, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, à agir concrètement pour sauver ce lac.

Parmi les solutions envisagées : des campagnes de sensibilisation sur le civisme environnemental, des opérations de nettoyage régulier, mais aussi des actions de reboisement autour du lac. Selon les défenseurs de la nature, ces efforts pourraient redonner vie au lac de Sonfonia et renforcer sa

contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Un fleuriste installé dans la zone témoigne : « La majorité des ordures qui polluent le lac proviennent des quartiers voisins. Les gens viennent ici pour se débarrasser de tous leurs déchets sans aucune conscience du danger sur l'environnement. »

Le lac de Sonfonia, au-delà

de sa beauté naturelle, est un patrimoine écologique précieux pour la ville de Conakry. Sa disparition serait une perte irréversible. Seule une mobilisation collective et une volonté politique forte pourront permettre de le restaurer et de le préserver pour les générations futures.

Diaby Kourouma,



ACCUEIL SOLENNEL DES EXPERTS GUINÉENS À L'OMVS

Une rencontre placée sous le sceau de la solidarité et de la coopération régionale

Ce jeudi 22 mai 2025, deux des trois éminents experts guinéens nouvellement nommés au sein de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), à savoir l'expert en mobilisation des financements, et l'expert en communication, ont été officiellement reçus par le Haut-Commissaire de l'institution, Son Excellence Monsieur Mohamed Abdel Vetah.



Cette rencontre, tenue au siège de l'organisation à Dakar, a été marquée par une atmosphère fraternelle, mais surtout par un discours fort et symbolique du Haut-Commissaire. SEM Vetah a salué l'arrivée de deux des trois cadres guinéens, tout en exprimant ses attentes : « l'OMVS doit être davantage connue par la nouvelle génération, notamment dans ses objectifs, ses réalisations et sa gouvernance. »

Dans un propos empreint de conviction, il a rappelé la vision des pères fondateurs de l'organisation : une gestion solidaire, équitable et concertée des

ressources partagées du fleuve Sénégal, considérées comme un patrimoine commun. « Je ne conçois pas l'OMVS sans l'un des quatre États membres – le Mali, le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée », a-t-il déclaré. Une anecdote illustrant cette vision a été partagée par SEM Vetah : lorsqu'un diplomate d'un État membre souhaitait rencontrer uniquement ses compatriotes au sein de l'OMVS, il lui fut proposé de faire la même chose après auprès des ressortissants des trois autres pays. Le diplomate, renonçant à toute forme de traitement différencié, a finalement quitté les lieux. « C'est cela, l'esprit de

l'OMVS », a-t-il renchéri.

Mettant en avant les atouts de la coopération régionale, SEM Vetah a précisé : « Lorsqu'un État cherche un financement dans les domaines d'intervention de l'OMVS, il est plus efficace de le faire via l'institution. Les bailleurs sont plus enclins à soutenir un projet régional qu'une initiative isolée. »

Il a également tenu à féliciter les experts guinéens pour leur nomination, tout en leur transmettant ses civilités destinées aux autorités guinéennes. Il les a exhortés à garder en mémoire la singularité de l'OMVS : « Quelle que soit la frustration que vous pourriez rencontrer ici, souvenez-vous que vous évoluez au sein d'une institution unique dans le monde, où les États membres ont renoncé à leur souveraineté sur les bassins pour en faire des ouvrages communs. »

Depuis sa prise de fonction en novembre 2022, Mohamed Abdel Vetah s'est engagé sur trois axes majeurs : l'inclusion des femmes et des jeunes, la mobilisation de financements, et la lutte contre le changement climatique.

Créée en mars 1972 dans un contexte de crise climatique sévère, l'OMVS réunit aujourd'hui le Mali,

la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée (membre depuis 2006). Sa mission est de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources du bassin du fleuve Sénégal. Parmi ses grandes réalisations figurent le barrage hydroélectrique de Manantali au Mali, le barrage anti-sel de Diama à la frontière sénégal-mauritanienne, ainsi que des projets d'irrigation et de navigation fluviale. Deux autres barrages hydroélectriques sont réalisés au Mali, Felou et Gouina.

Monsieur le Haut-commissaire nous a fait part de son plaidoyer en cours auprès des bailleurs de fonds en faveur du projet hydroélectrique de Koukoutamba, en Guinée. Ce projet, prévu sur le fleuve Bafing, vise à produire environ 294 MW afin de ren-

forcer l'électrification en Afrique de l'Ouest.

L'organisation s'emploie à atteindre cinq objectifs majeurs : l'autosuffisance alimentaire, la sécurisation des revenus des populations, la préservation des écosystèmes, la réduction de la vulnérabilité économique face aux aléas climatiques, et l'accélération du développement des États membres.

La rencontre du jour vient ainsi réaffirmer les principes fondateurs de cette institution exemplaire de coopération transfrontalière et rappelle l'importance de la solidarité pour relever les défis régionaux.

Par Aboubacar SAKHO
Expert en communication auprès de l'OMVS-Dakar



DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité

Guinée

TIC-TAC DRIVE

La Guinée lance sa première application de VTC

La Guinée franchit un nouveau cap dans la modernisation de ses transports. Le mardi 20 mai 2025, la ministre des Postes, Télécommunications et de l'Économie numérique, Rose Pola Pricemou, a procédé au lancement officiel de Tic-Tac Drive, une application de transport urbain 100 % guinéenne. La cérémonie s'est tenue dans un hôtel de Conakry, en présence de plusieurs cadres et partenaires.



Conçue pour faciliter les déplacements 24h/24, Tic-Tac Drive déploie, dans cette première phase, 30 véhicules et 50 motos neuves, conduits par des chauffeurs formés, respectueux et engagés.

« Nous lançons bien plus qu'une application.

C'est un message fort que nous envoyons : la Guinée avance, innove et crée pour elle-même. Tic-Tac Drive est la preuve que notre jeunesse a du talent et qu'elle est capable de transformer ses rêves en solutions concrètes », a déclaré la ministre Pricemou.

Le directeur général de Tic-Tac Drive, Mohamed Kourouma, a souligné l'envergure du projet : « Cette plateforme incarne l'audace de la jeunesse guinéenne. Elle offre un service fiable, sécurisé et entièrement local, conçu pour répondre aux besoins quotidiens des citoyens : trajets professionnels, déplacements scolaires, livraisons ou transferts vers l'aéroport. »

De son côté, le Secrétaire général du ministère des Transports a salué une initiative en parfaite cohérence avec la politique nationale : « Cette application illustre notre volonté de moder-

niser les transports terrestres en intégrant des solutions numériques accessibles, sûres et créatrices d'emplois. »

Il est important de souligner qu'avec Tic-Tac Drive, la Guinée mise sur le numérique comme levier de transformation

économique et d'inclusion sociale. Une vision qui s'inscrit pleinement dans la politique prônée par le président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, dans le cadre de SI-MANDOU 2040.

Mohamed Bangoura



CFFP

Le Premier ministre explique la vision SIMANDOU 2040

Au Centre de formation en finances publiques (CFFP), le Premier ministre a animé le 21 mai 2025 un master class à l'intention des 70 auditeurs en formation dans ledit centre.



Il s'agit pour le chef du Gouvernement d'engager les futurs cadres de l'administration financière dans la dynamique des réformes avec la vision SIMANDOU 2040 concernant la bonne gouvernance et le développement du capital humain. Le locataire du palais de la Colombe a échangé, près de deux heures durant, avec les participants autour des grandes priorités nationales suivant la vision

du Chef de l'État, Général Mamadi Doumbouya, pour une Guinée souveraine, inclusive et prospère.

Dans le but de toujours privilégier l'intérêt général, le Chef du Gouvernement a insisté sur la nécessité, pour chaque service public, de se fixer des objectifs clairs, mesurables et de toujours rendre compte en privilégiant la responsabilité et la transparence dans

l'action publique.

Selon lui, la transition en cours dans notre pays est « une opportunité presque inespérée de refonder l'État, de réconcilier les institutions avec les citoyens et de tracer une trajectoire ambitieuse pour les décennies à ve-

nir. »

Il a indiqué que cette ambition requiert un courage



politique, une rigueur technique, ainsi qu'une mobilisation collective autour d'une vision partagée que chaque cadre de l'administration publique est appelé à s'approprier dans l'accomplissement de ses missions.

Le Directeur du CFFP, Mamadou Gandho BAH, a souligné qu'à l'issue de cette formation de 24 mois, les auditeurs obtiendront un Master en finances publiques et cela va renforcer la capacité de l'État à piloter efficacement les politiques économiques et budgétaires.

« Avec la volonté politique du Président de la République mise en œuvre par le ministre de l'économie et des finances, le CFFP a été mis en place pour la formation des agents publics des ministères financiers

notamment le ministère du plan et de la coopération internationale, le ministère de budget et le ministère de l'économie et des finances », a mentionné M. Bah.

Avant de poursuivre: « En début d'année, nous avons lancé un processus de recrutement de 70 auditeurs par voie de concours. Nous avons 70 auditeurs en formation pour 2 ans en théorie et en pratique au terme de laquelle formation, ils vont recevoir leurs diplômes de master en finance publique. Nous avons recours à des personnalités ayant de l'expérience comme le ministre de la défense nationale, le président du CNT et aujourd'hui, à notre grand honneur, c'est le Premier ministre, Chef du gouvernement ».

Alhassane Barry

JITSI

Ce qu'en dit Bah Oury

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a présidé, récemment, la cérémonie de célébration en différé de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (JITSI).



« L'égalité des genres dans la transformation numérique », c'est le thème choisi cette année par l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour cette journée de réflexion collective sur le chemin parcouru, les avancées enregistrées dans le domaine et définir les perspectives

pour un développement numérique inclusif, souverain et durable.

Une occasion pour la Représentante résidente du Système des Nations Unies en Guinée, Madame Kristèle Younès, de rappeler qu'à ce jour 2,6 milliards de personnes ne sont tou-

jours pas connectées, et les femmes et les filles sont les plus nombreuses parmi elles. Toute chose qui, selon elle, traduit en disparités d'accès à Internet, de compétences et de représentation dans les métiers du numérique : « Comblar ce fossé n'est pas seulement une question d'équité, c'est un impératif de développement durable. »

Elle a rassuré la volonté du Système des Nations Unies de continuer travailler avec le Gouvernement guinéen afin de tirer pleinement profit des opportunités offertes par le numérique.

La ministre des Postes, des

Télécommunications et de l'Économie numérique, la ministre Rose Pola Price-mou, a insisté sur l'appel à la vigilance et à l'action, face à une exclusion numérique qui constitue, une nouvelle forme d'injustice sociale.

Au nom du Président de la République, le Premier ministre a, réaffirmé l'intérêt que les autorités accordent à une société tournée vers le progrès et ouverte aux technologies de l'information et de la communication.

« Les sociétés qui ont survécu à travers l'histoire sont celles qui ont su s'adapter aux évolutions. Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de le faire », a-t-il.

Amadou Oury BAH a souligné l'urgence de doter la Guinée d'institutions proactives, inclusives, innovantes et ambitieuses, chargées des questions de télécommunications, en vue d'une transformation numérique durable au service de tous. Pour lui, ce n'est plus un choix, c'est plutôt une obligation.

« C'est très important pour nous d'avoir cet aéropage de décideurs, d'ingénieurs et des hommes et des femmes de réflexion plein de talents nous permettant de faire en sorte que la Guinée rattrape son retard dans ce domaine », a souligné BAH Oury.

Alhassane Barry

CAMES

Conakry accueille la 42e session ordinaire du Conseil des ministres

Notre pays est entré dans l'histoire académique africaine en accueillant, pour la toute première fois, la session ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).



Ce jeudi, 22 mai 2025, le Premier ministre, Chef du gouvernement accompagné des membres du gouvernement a présidé à Conakry, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 42e session ordinaire du conseil des ministres de cette organisation scientifique en présence des représentants de 15 pays membres.

Le ministre guinéen de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Alpha Bacar Barry, expose sa satisfaction. « Ces quatre dernières

années, nous avons travaillé sans relâche pour que la Guinée retrouve sa place dans les grandes instances académiques du continent. Cette session est l'aboutissement d'une dynamique engagée depuis 2022 », a-t-il souligné.

Il a rappelé que depuis 2022, la Guinée a abrité deux réunions statutaires du Comité consultatif général du CAMES, avant d'organiser en novembre 2024 le 22e concours d'agrégation dans les disciplines médicales, un événement majeur du calendrier académique fran-

cophone. Le secrétaire général du CAMES, le Pr Souleymane Konaté, laisse entendre que cette session revêt un caractère stratégique.

Selon lui, l'ambition est de faire du CAMES un outil d'intégration académique et un acteur clé du développement durable africain. Cette 42e session nous permet d'évaluer notre chemin parcouru et de projeter notre avenir à l'horizon 2033.

Il précise que cette rencontre permettra notamment d'examiner le rapport d'activités du Secrétariat général pour l'année 2024, de faire le point sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2028, et d'adopter des résolutions structurantes pour l'avenir de l'institution. Parmi les récentes ini-

tatives, on note la 14e réunion extraordinaire du CCG à Niamey, les travaux préparatoires à Ouagadougou pour la 47e session des comités interafricains, ou encore les formations sur l'assurance qualité.

La présidente en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, Professeure Édith Delphine Emmanuel-Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur de la République du Congo, a souligné les avancées collectives rendues possibles par l'engagement des États membres.

« Malgré les défis, nous avons pu maintenir la régularité de nos réunions et renforcer notre programme commun. La dynamique actuelle doit se poursuivre pour répondre efficacement aux besoins des sociétés africaines », a-t-elle promis.

Cette session du CAMES marque une étape charnière dans la construction

d'un espace harmonisé de l'enseignement supérieur en Afrique francophone au moment où l'organisation célèbre cette année ses 57 ans d'existence.

Le Chef du gouvernement a salué un moment historique pour la Guinée, qui signe un retour en force dans le système académique africain après des décennies d'absence.

Amadou Oury BAH soutient que la Guinée veut rattraper le retard accumulé et participer activement à la transformation du paysage de l'enseignement supérieur africain sous l'impulsion du Chef de l'État, le Général Mamadi Doumbouya qui fait de la formation du capital humain une priorité stratégique. « Sans des cerveaux bien formés, les ressources naturelles ne seront que mirages », a indiqué le Premier ministre.

Alhassane Barry

LES TRICYCLES EN QUESTION

Solution de mobilité ou source de problèmes ?

Les tricycles, communément appelés Bonbôna en Guinée, sont de plus en plus nombreux à circuler dans la capitale. Mais leur prolifération suscite de vifs débats, notamment sur le tronçon de la corniche de T7, à Madina. Pour certains, ils représentent aujourd'hui le moyen de transport le plus efficace. Pour d'autres, ces tricycles sont à l'origine du désordre total qui règne sur cette route.



Dans les communes de Ratomama, Lambanyi, et sonfonia le nombre débordant de ces 3 roues ne passe pas inaperçu. Pourtant, certains usagers de

cette route se disent soulagés par leur multiplication, car pour eux, c'est le meilleur moyen de transport actuellement disponible à Conakry.

« Actuellement, moi je n'emprunte plus la moto ni les taxis. D'ailleurs il est très rare de voir des taxis pour la T7 Madina. Donc l'arrivée des tricycles ici a été un ouf de soulagement pour nous qui nous déplaçons chaque jour. Il n'y fait pas chaud à l'intérieur, on n'est pas trop serré comme

des sardines. Bref c'est un confort total », nous dit en souriant M'mah Bangoura vendeuse à Madina. Par contre, s'il y a bien des gens qui sont allergiques aux tricycles, ce sont bien les conducteurs des automobiles. Ils se plaignent de leur nombre exorbitant sur cette voie. Selon eux, depuis leur arrivée, il est devenu difficile de circuler librement.

« On circule difficilement sur cette route. On a peur de les renverser ou qu'ils ne rayent

nos véhicules. Ils se faufilent entre les voitures n'importe comment. Ils sont aussi à l'origine de nombreux embouteillages sur ce tronçon. D'ailleurs, les tricycles ne peuvent pas bien circuler ici, car la corniche est très étroite et elle n'a pas été conçue pour supporter voitures, motos, camions, et ces tricycles. À cela s'ajoute un manque de formation chez les conducteurs. Par conséquent, cette pléthore de tricycles posera toujours problème », affirme Mamadi Camara un chauffeur de taxi exaspéré.

feur de taxi exaspéré.

Faute de moyens de transport suffisants, le "Bonbôna" continuera de proliférer dans les rues de Conakry, entre soulagement pour certains et cauchemar pour d'autres. Mais sans encadrement et politique de régulation, ce mode de transport pourrait bien devenir un problème plus qu'une solution pour la mobilité urbaine.

Hadja Mariama Bah,
étudiante-stagiaire

ASSURANCE-MALADIE

Une aubaine pour les artistes et professionnels de la culture

Le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, a annoncé le lancement d'une extension significative de son programme d'assurance maladie dédiée aux artistes et professionnels du secteur, lundi 19 mai 2025 à la Cellule de communication du gouvernement. Cette initiative, qui passera de 1100 à 2000 bénéficiaires en 2025, offre une couverture santé complète et gratuite, marquant une avancée majeure pour le bien-être de ceux qui font vivre la culture du pays.



La rencontre était présidée par le ministre de la Culture Moussa Moïse Sylla, entouré de son Chef de cabinet et du Directeur général du Bureau Guinéen des Droits d'Auteurs (BGDA), Moussa Fofana. Au cœur de cette annonce : l'opérationnalisation d'un programme initié en octobre 2024, qui a déjà permis d'assurer la modernité santé de 1100 bénéficiaires, conformément à la vision d'excellence prônée par le président de la République.

Pour concrétiser ce programme ambitieux, le ministère a établi une convention avec NSIA-Assurance, une compagnie d'assurance privée agréée en Guinée. Chaque détenteur de la carte professionnelle d'assurance maladie bénéficie ainsi d'un accès facilité aux soins médicaux dans les structures partenaires de NSIA-Assu-

rance, avec une prise en charge à 100% des frais couverts par le contrat.

En outre, il a précisé que les 1100 premiers bénéficiaires, y compris des musiciens, des écrivains et des cinéastes, ont été sélectionnés sur la base de critères transparents tels que l'immatriculation, l'activité artistique, la reconnaissance par les structures professionnelles et le besoin d'assistance.

Fort du soutien présidentiel, le ministère ambitionne d'étendre ce programme de manière progressive et dynamique, visant à passer de 1100 à 2000 bénéficiaires dès cette année. L'objectif ultime est d'offrir à tous les auteurs, toutes catégories confondues, une couverture sanitaire digne, améliorant ainsi leurs conditions de vie et de travail et encourageant la structura-

tion du secteur culturel.

Les avantages de cette couverture sont considérables : consultations médicales gratuites, remboursement intégral des médicaments prescrits, prise en charge des frais d'hospitalisation (séjour et soins), couverture des analyses, tests de laboratoire et de radiologie, soins oculaires (consultations et verres correcteurs), ainsi que les soins dentaires essentiels, y compris d'éventuelles prothèses. M. Soumah dira que les artistes bénéficiaires n'auront à déboursier aucun centime pour ces prestations.

De son côté, Maïmouna Barry, Directrice générale de l'NSIA-Assurance, partenaire de cette initiative, s'est félicitée du bon déroulement du programme.

« Sur plus de milliers d'assurés, nous avons presque les 95 % qui utilisent régulièrement leur carte », a-t-elle précisé. Elle a également partagé des exemples concrets de l'efficacité de cette assurance, notamment une évacuation sanitaire réussie. Mme Navarie a expliqué les modalités de

prise en charge, qu'il s'agisse d'une prise en charge directe dans les centres hospitaliers conventionnés ou d'un remboursement sur présentation des factures.

Pour éclaircir les aspects techniques et administratifs de l'obtention de la carte,

Pour sa part, Moussa Fofana, Directeur général du Bureau guinéen des droits d'auteurs (BGDA), a précisé que les critères de sélection ont été rigoureusement définis. La première phase a ciblé les pionniers, ceux qui ont contribué à l'émergence de la culture guinéenne avant même la mise en place d'un système de protection des droits d'auteur. La collaboration avec les présidents des organismes faïtières et l'examen des listes du BGDA, ont permis de sélectionner un premier lot de 1100 bénéficiaires.

Par ailleurs, M. Fofana a souligné le caractère dynamique du programme, annonçant un deuxième lot de 2000 bénéficiaires pour cette année. Il a insisté sur le fait que cette initiative ne concerne pas uniquement les musiciens, mais l'ensemble des professionnels de la culture, y compris les comédiens et les écrivains, sur la base de leur reconnaissance par les institutions culturelles, notamment le BGDA.

Au cours des échanges avec les journalistes, le ministre de la Culture a levé l'équivoque. Pour le cas Moussa Koffoé qui est mort dans des conditions misérables.

« Non ! Il a vécu, certes

modestement, mais dignement. Il avait sa carte et son assurance médicale », précise-t-il. Il a ainsi souligné l'importance de reconnaître les efforts de l'État en matière de protection sociale. Il a également évoqué le cas de Sény Malomou, reconnaissant une part de responsabilité de son ministère dans le déficit de communication.

« Nous aurions dû, en amont, sensibiliser le monde de la culture, et en particulier les futurs bénéficiaires de cette première phase des cartes d'assurance santé, sur l'importance de ces cartes avant leur distribution. Nous rattrapons ce retard progressivement », at-il souligné.

Il a précisé que Sény Malomou fait partie des 50 premières personnes à avoir bénéficié de cette initiative et qu'elle possède sa carte. « Elle l'a utilisée une fois, et aujourd'hui, c'est la deuxième fois, suite à son SOS sur les réseaux sociaux. Nous nous sommes rendus à son chevet à la clinique où elle est hospitalisée pour une série d'exams. Nous lui avons alors expliqué l'importance de la carte qu'elle détient. Elle a avoué ne pas savoir comment cela fonctionnait », at-il rapporté.

Mohamed Dramé



HUMOUR

L'humour de Kindy



Autrefois, dans un village nommé Tokounou, les enterrements se faisaient dans un silence absolu au cimetière. Les habitants avaient remarqué que lorsqu'on y prononçait le prénom de quel-qu'un, la personne mourrait par la suite. C'est pourquoi les en-fants n'y allaient ja-

mais, pour parler, on ne faisait que des signes. Un jour un vieux sage du village décéda, tout le village se rendit à l'en-terrement, chacun voulait participer à la cérémonie pour rendre hommage à l'érudit. Tout se déroulait normalement et dans le silence, jusqu'à ce que

le vieux BRAMA fasse un faux pas et glisse près de la tombe. Automatique-ment un jeune homme oubliant les interdits dit « N'bori BRAMA akèdönin» c'est à dire oncle BRA-MA fait doucement tu vas tomber. Vieux BRAMA mis alors les mains sur sa tête et commença à pleu-

rer" woyo woyo" en criant en malinké " An töföh, An töföh, An töföh" c'est à dire, il a dit mon nom, il a dit mon nom" je vais mourir". Ce fût la panique générale au cimetière car tout le monde se cherchait, Oncle Bra-ma réplique au jeune " petit y a quoi, je t'ai fait quoi pour que tu prononces mon nom dans ce Cimetière, est ce que depuis qu'on est venu j'ai dit ton pré-nom Amadou, le prénom de ton père Mory, de ta mère Aïssatou et de ton frère Yadou".

Tout le monde fuyait à présent car personne ne voulait qu'on dise son prénom. Oncle Brama continuait son spectacle, persua-dé qu'il allait mou-rir mais décidé à ne pas partir seul "pourquoi tu n'as pas dit le prénom de ceux qui portent le corps, Hamidou, Sékou, Idrissa, Mouctar et le prénom de l'Imam Ibrahima, du chef secteur Oumar, du chef de quartier Armand et le prénom du gardien du cimetière Habib", la si-tuation semblait hors de con-trôle et une bagarre généralisée éclata dans le village. C'est de-puis ce jour que beaucoup ont fui le village de Tokouno pour Conakry. Pour échapper à l'appel de BRAMA. Et c'est pourquoi il y a trop de Kankanais à Conakry actuellement.

Oumar Kindy THIAM

SPORT / MUSCULATION

La Guinée remporte la médaille de Bronze en Afrique du Sud



Benjamin HABA a brillam-ment honoré la Guinée lors d'une compétition inter-nationale de body-building organisée en Afrique du Sud. Benjamin HABA un exposé le fruit de son travail dans la compétition. En fonction de la symétrie, de la musculature, de

la taille, Haba a rempor-

té la médaille devant plusieurs pays et bé-néficie de l'obtention d'une carte de Pro lui permettant de partici-per aux compétitions de bodybuilding of-ficielles à travers le monde.

Selon les spécialistes, le bodybuilding est une discipline spor-tive ainsi qu'un art du corps et de la perfor-



mance, qui consiste prin-cipalement à développer sa masse masculine dans le but d'esthétique pour l'exhiber, en exécutant des pauses plastiques codifiées.

Pour rappel, Benjamin HABA fut champion en Guinée en 2021 dans la catégorie poids lourds en "parvalifing" couché.

Puis, il migre vers le bo-dybuilding en 2023. En sa qualité de champion de Guinée et désormais mé-daillé de Bronze, il s'est inscrit dans les annales de cette discipline, l'une des glorieuses pages de la pratique sportive dans ce domaine.

Elvis KPOGHOMOU Et Alexis TONAMOU



INSALUBRITÉ

Le secteur Khourégbé dans un piteux état

Après la pluie du vendredi 23 mai, plusieurs concessions ont été envahies par les ordures charriées par les eaux de ruissellement à Coléah Domino précisément dans le secteur Khourégbé dans la commune de Matam. Ces ordures sont composées de plastiques de toutes sortes et d'autres immondices. La plupart des caniveaux sont bouchés. Une situation qui fait craindre le pire lors des prochaines pluies. Notre reporter est allé à la rencontre des habitants de Khourégbé.



La ville de Conakry autrefois, qualifiée de perle Les gens jettent les déchets n'importe où cela sont sources de maladies. Et nous sommes tous responsables de cet incivisme. »



Ibrahima Bangoura, habite également dans le secteur Khourégbé. Il s'interroge sur le fait que malgré les sensibilisations et les campagnes d'assainissement et la gestion des ordures à Conakry,

beaucoup continuent de jeter encore les ordures dans les rues, dans les caniveaux, au bord de la mer.

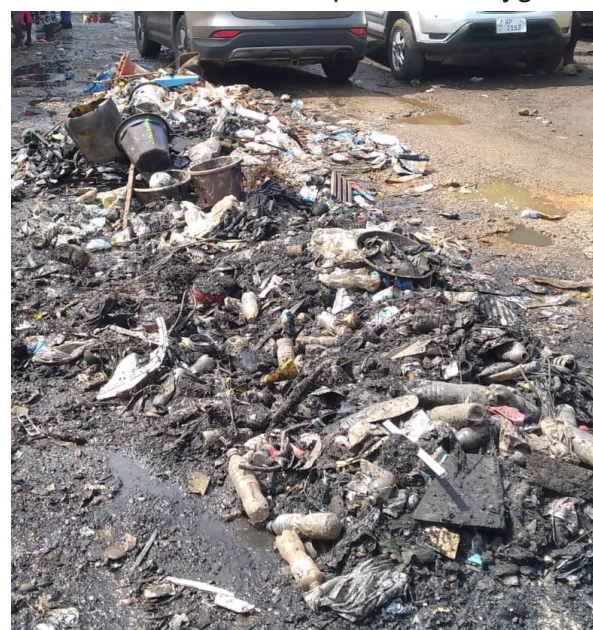
Pour cette autre résidente, il va falloir créer un fonds de soutien aux programmes de salubrité urbaine. Ce fonds permettra de payer les sociétés de ramassage des ordures. La production de déchets

est alimentée par la croissance démographique, l'urbanisation rapide, l'augmentation de la classe moyenne, l'évolution des habitudes de consommation et des modes de production, ainsi que le commerce.

La gestion des ordures ménagères est un problème universel qui concerne chaque habitant. La décharge du quartier Concasseur, croule sous les ordures et tout autour il y a des maisons de fortune. Ces gens qui vivent à proximité de cet immense dépotoir s'exposent à plusieurs maladies.

Pivi Aboubacar Sidiki, chef

de quartier adjoint de Coléah Domino, porte un regard alarmant compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans les différents quartiers surtout au secteur Khourégbé. « Cela détériore notre qualité de vie. C'est une chose dramatique que nous vivons actuellement. J'invite nos populations à préserver l'hygiène



et surtout d'éviter de jeter les ordures dans les caniveaux. Ce ne sont pas des dépotoirs d'ordures. Ils permettent le passage des eaux de ruissellement. Les premières pluies qui sont tombées sur Conakry, ont déjà fait des dégâts », rapporte-t-il.

Ibrahima Sory Bangoura

de l'Afrique de l'Ouest, peine à trouver une politique d'assainissement et de gestion des déchets pérenne. Des tonnes d'ordures sont produites par les ménages chaque jour. A Khourégbé, elles ont envahi les rues et se sont retrouvées dans les concessions où hommes, femmes et jeunes s'activent pour les dégager.

Cheick Mohamed Diakité est administrateur public. Il réside à Khourégbé. Selon lui chacun a sa part de responsabilité : «

a beaucoup d'inconvénients. Regardez avec la pluie qui s'est abattue sur notre capitale, vendredi, notre secteur est dans un piteux état. Aujourd'hui, tout le monde cherche à débarrasser sa cour des ordures qui ont été traînées là. J'invite chacun à s'abonner aux PME chargées de ramasser les ordures. La gestion des ordures dans la capitale guinéenne n'est toujours pas résolue par les autorités. Les odeurs nauséabondes, les moustiques et les rats qui prolifèrent



Bon à savoir sur les feuilles de goyave

La goyave est une plante à multiples bienfaits. Les feuilles sont souvent négligées par de nombreuses personnes. Pourtant, si de nombreuses personnes apprécient la saveur sucrée du fruit, elles ne se rendent pas compte de la puissance de ses feuilles pour la santé.



Ces feuilles sont depuis longtemps utilisées dans la médecine traditionnelle et à de multiples avantages allant du renforcement de l'immunité au traitement de la peau.

Les feuilles de goyave sont utilisées pour traiter beaucoup de maladies à savoir : Boire du thé avec des feuilles de goyave peut ai-

der à régler le niveau de sucre dans le sang et à améliorer le processus de combustion dans le sang. Ce qui est en fait une aide naturelle pour la gestion du poids.

Les feuilles aident à guérir le diabète

Les feuilles de goyave contiennent des éléments qui aident à réguler le taux

de sucre. Ce qui les rend bénéfiques pour les personnes atteintes du diabète ou qui risquent de l'attraper. Lutte contre les infections Les feuilles de goyave possèdent des propriétés antimicrobiennes qui les rendent efficaces contre les infections bactériennes.

Améliorent la texture de la peau

L'utilisation d'extraits de feuilles de goyave ou de poudre des feuilles peut améliorer l'élasticité de la peau et réduire les signes de vieillissement. -soulagent aussi les dou-

leurs menstruelles

La consommation du thé de goyave peut aider à réduire l'intensité des crampes menstruelles grâce à sa capacité à détendre les muscles.

Traitent la diarrhée

La médecine traditionnelle utilise souvent les feuilles de goyave pour traiter la diarrhée en réduisant la perte en liquide et en prévenant d'autres problèmes digestifs.

Améliorent la vision

Les feuilles de goyave contiennent de vitamines A, qui favorise une vision saine.

Aident à la cicatrisation des plaies

Les propriétés antimicrobiennes et anti-inflammatoires en font un produit idéal à appliquer sur les plaies pour accélérer la cicatrisation.

Luttent contre les allergies

Elles contiennent des éléments qui permettent de réduire les symptômes des réactions allergiques telles que la démangeaison et les gonflements.

Stimulent un niveau d'énergie

Boire du thé de goyave peut augmenter naturellement le niveau d'énergie en fournissant à l'organisme les nutriments essentiels et en favorisant une meilleure digestion.

Comme on le constate, les feuilles de goyave sont un véritable trésor de la médecine traditionnelle. C'est pourquoi intégrer ces feuilles dans notre routine quotidienne pourrait bien être un pas simple mais puissant vers une meilleure santé.»

Hadja Mariama Bah,
étudiante-stagiaire

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

L'Ambassade des États-Unis en Guinée lance un outil de vérification en ligne

Dans un contexte mondial marqué par la prolifération des fake news, il ne fait aucun doute que la désinformation constitue aujourd'hui un défi majeur. Pour y faire face, l'Ambassade des États-Unis en Guinée met en place un outil numérique innovant visant à sensibiliser le grand public à l'importance de la vérification des informations en ligne. À travers cette initiative, la représentation diplomatique américaine entend promouvoir une prise de conscience collective face aux dangers de la manipulation de l'information.



L'ambassade des États-Unis à Conakry a indiqué, dans un communiqué pu-

blié le 22 mai dernier, que « l'accès à Internet en Guinée a augmenté de 20

% au cours des dix dernières années, introduisant de nombreux nouveaux utilisateurs dans un écosystème en ligne vulnérable à la manipulation ».

distorsions numériques et renforcer la confiance du public dans les communications officielles ».

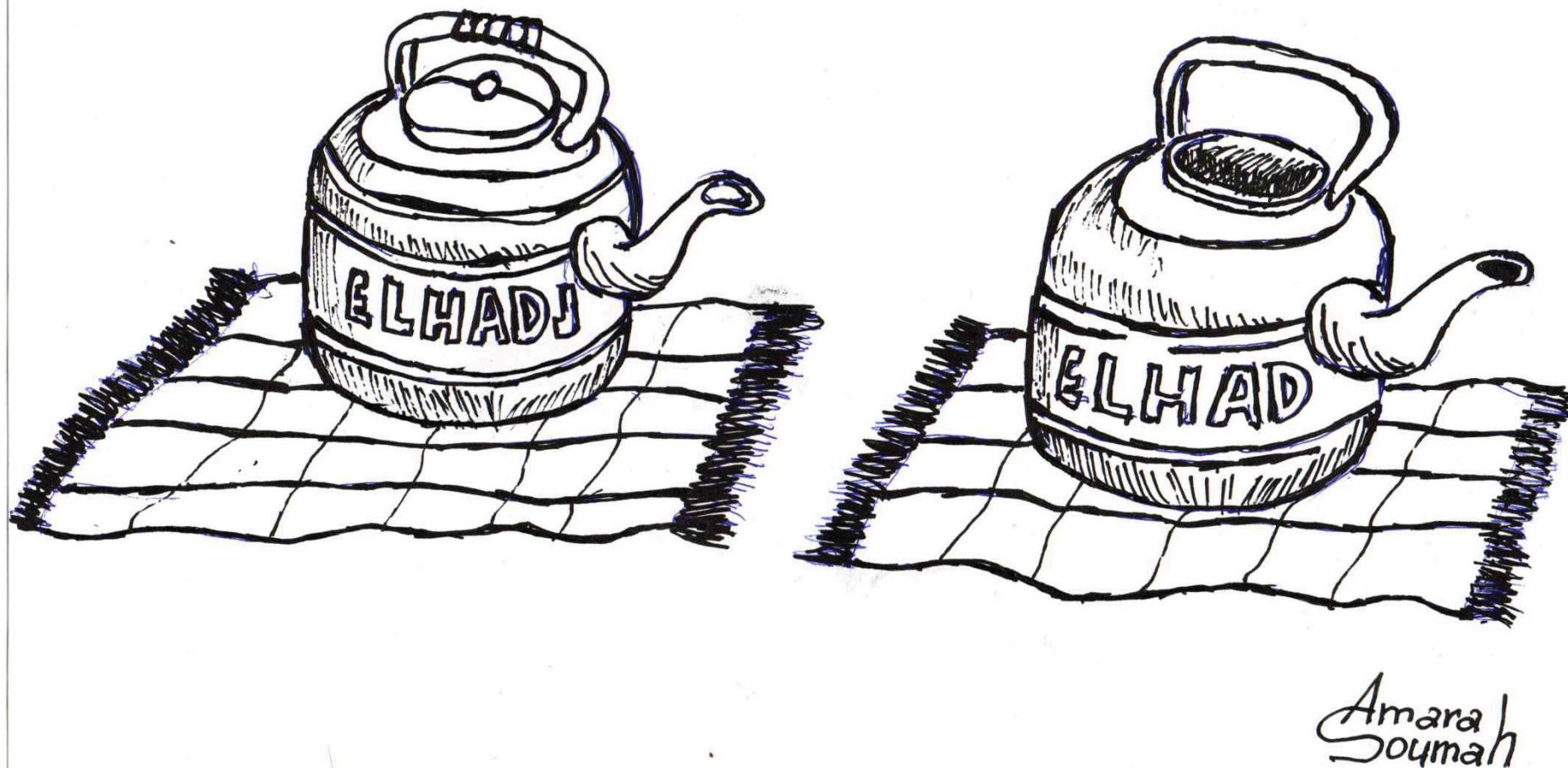
Toujours selon le communiqué, cet outil, conçu pour lutter contre les fake news, a été développé par la société américaine Digimarc. Il utilise une technologie de filigrane invisible appliquée aux images, permettant ainsi aux Guinéens de vérifier l'authenticité des contenus émis par l'ambassade.

Désormais, « toutes les images de diplomates américains partagées en ligne par l'ambassade des

États-Unis en Guinée comportent un filigrane numérique infalsifiable, invisible à l'œil nu mais vérifiable au moyen d'un simple outil en ligne. Les utilisateurs peuvent télécharger des images sur v.digimarc.com pour déterminer si les originaux ont été modifiés de quelque manière que ce soit. Chaque image vérifiée affiche également le logo de l'ambassade et le lien de vérification, signalant ainsi l'authenticité aux spectateurs. »

Amadou
Kendessa Diallo

JEUX



LUTTE CONTRE LES DÉCHETS PLASTIQUES

Conakry expérimente l'échange plastique contre riz

Dans le but de débarrasser Conakry des déchets plastiques, le gouvernorat a mis en place une politique d'attraction : échanger les déchets en plastique contre des kilos de riz. L'opération a été lancée le 15 courant dans la commune de Matam. Cette initiative, bien que saluée par beaucoup de personnes, suscitent des réserves chez certains.



L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des populations de la capitale, à travers une vaste campagne d'assainissement. Après Matam, l'opération devrait s'étendre simultanément aux autres communes de Conakry.

Voici comment s'effectue

l'échange :

8 kg de sachets en plastique contre 5 kg de riz
5 kg de bouteilles en plastique contre 5 kg de riz
30 kg de chaises en plastique usées contre 5 kg de riz
10 kg de bidons en plastique contre 5 kg de riz

ment, j'apprécie beaucoup cette initiative. La capitale sera nettoyée par ses propres habitants, car les gens vont arrêter de jeter les ordures partout dans les rues. »

De son côté, Mamadou

Sylla salue également la démarche, tout en pointant quelques limites : « Je suis très heureux de voir l'État mettre en place une politique pour rendre notre environnement propre, en échangeant des déchets contre du riz. Mais le problème, c'est que l'échange ne se fait que dans les

communes. Il faudrait plutôt décentraliser l'opération jusqu'aux différents quartiers. »

La poursuite de l'opération est prévue dans les autres communes de la capitale.

Hadja Mariama Bah,
étudiante-stagiaire



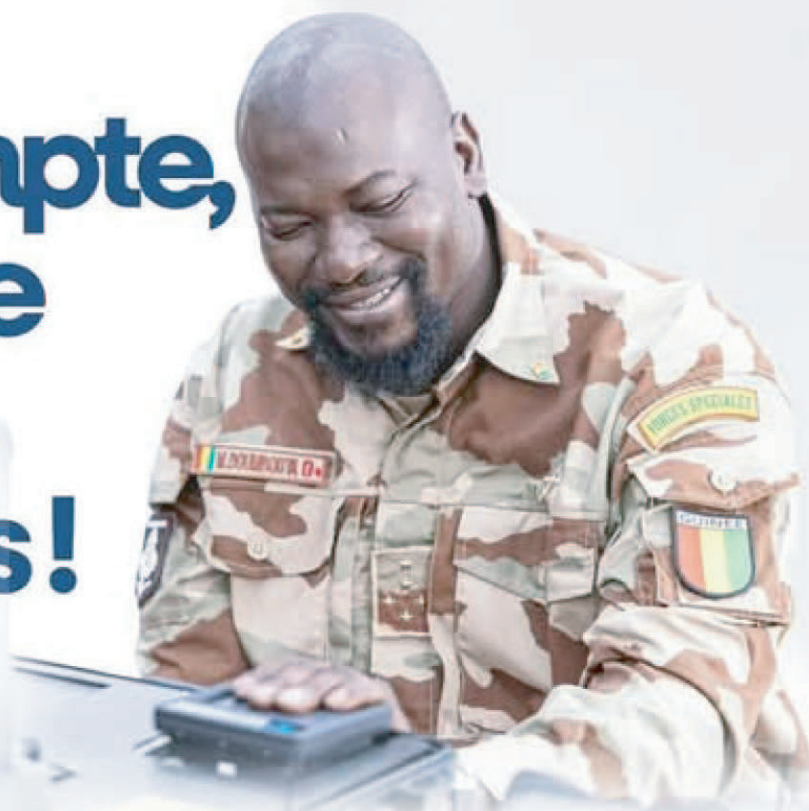
**Se recenser
c'est renforcer
votre capacité à
influencer l'avenir
de notre nation.**



PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Guinée

**Chaque voix compte,
chaque visage
est unique:
Recensez-vous !**



PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Guinée

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège: dans l'enceinte de la RTG Boulbinet-Kaloum
+224 664 633 212 / 623 490 130 -BP: 191 Conakry
horoya1958@gmail.com